



CAISSE D'ÉPARGNE
DE FRANCHE-COMTE

TOPO

FRANCHE-COMTE

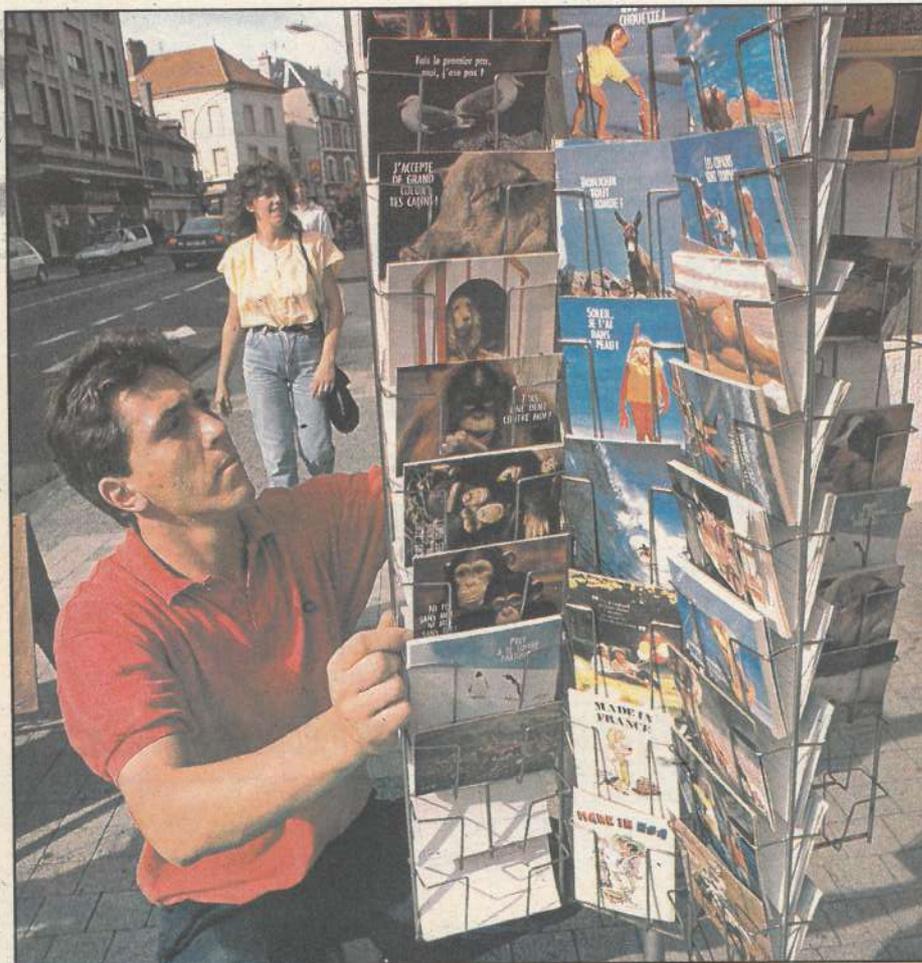
L'EST RÉPUBLICAIN

Le journal qui bouge!

FÉVRIER 93
N° 31

LE MENSUEL DU CENTRE INFORMATION JEUNESSE

LES MÉTIERS DU TOURISME



ENVIRONNEMENT

DROITS DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Au 30 octobre 92, 2.802.292 personnes ont répondu à l'appel du commandant Cousteau. Vous pouvez vous aussi user de votre influence afin que, soit prise en compte par les Nations Unies la déclaration des droits des générations futures.

Page 8

SERVICE NATIONAL

OBJECTEUR DE CONSCIENCE

Vous allez partir sous les drapeaux ? Il existe mille et une façons d'effectuer son service national; parmi lesquelles: l'objection de conscience.

Page 9

LOISIRS

AVENTURE

Depuis 7 ans, un raid humanitaire à travers l'Afrique permet aux étudiants de s'investir dans une aventure utile. Modalités d'inscriptions.

Page 16

PARTIR

LONDRES PAS CHER

Se loger, sortir et découvrir à moindre frais la capitale anglaise... quelques pistes.

Page 17

JEUNESSE ET SPORTS



MINISTRE
DE LA
JEUNESSE
ET DES SPORTS

Cahier de l'Est Républicain
du 26 Janvier 1993

Réseau Information Jeunesse en Franche-Comté

10^e du Centre

- Centre régional d'information jeunesse
27, rue de la république - 25000 Besançon
Tél. 81.83.20.40 - Fax : 81.82.83.17
Minitel : 36.15 IJ
- Bureau d'information jeunesse
1, rue Mouhot - 25200 Montbéliard
Tél. 81.94.46.60
- Bureau d'information jeunesse
15, avenue Thurel - 39000 Lons-le-saunier
Tél. 84.35.27.27
- Bureau d'information jeunesse
38, rue Paul Morel - 70000 Vesoul
Tél. 84.75.44.00
- Belfort information jeunesse
Passage de France - 90000 Belfort
Tél. 84.28.55.00



Les partenaires du CIJ de Franche-Comté: Jeunesse et sports, Région de Franche-Comté, département du Doubs, Ville de Besançon, Caisse d'allocations familiales, Caisse d'épargne et L'Est républicain (c) photo Yves Petit

TOPO

Supplément mensuel coproduit par le Centre information jeunesse de Franche-Comté et L'Est Républicain
Directeur délégué de la publication
Philippe RENAHY

Rédactrice en chef
Claire BOISSON

Secrétaire de rédaction
Emmanuelle BUSI

Responsable annonces :
François DUMONT

Régie publicitaire
L'EST

Imprimerie: L'Est Républicain
54180 Houdemont

Dépôt légal: JANVIER 93

Adresse: TOPO-CIJ,
27, rue de la République,
25000 Besançon,
tél. 81.83.20.40

Fax : 81.82.83.17
Télématique: 36.15 IJ

FORCOMEX

FORMATION AU COMMERCE EXTÉRIEUR

ON NE S'IMPROVISE PAS EXPERT DU COMMERCE INTERNATIONAL, ON LE DEVIENT

- **DIPLÔME** reconnu par l'Etat français homologué au niveau II (licence, maîtrise)
- **DIPLÔME** reconnu en Grande-Bretagne par le Faculty for the Accreditation of Business and Management Skills (F.A.B.M.S.)
- **NIVEAU DE RECRUTEMENT**
Bac + 2 minimum
- **DURÉE DES ÉTUDES**
6 mois de cours intensifs
10 semaines de stage pratique en entreprise

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ : PROFITEZ D'UN RÉSEAU DE 6 ÉCOLES EN FRANCE

FORCOMEX-ECOLE EST

gérée par :

**LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE GRAY - VESOUL**



COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

FORCOMEX-ECOLE EST

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR FORCOMEX

anniversaire Information Jeunesse



Olivier Galland, sociologue et Brigitte Cahen Directrice du CIDJ de Paris pour une conférence sur la jeunesse devant une salle comble et attentive (c) photo: Yves Petit

10^e anniversaire du CIJ

suite pages 18-19

L'info en fiches

Chaque mois, le Centre Information Jeunesse (CIJ) de Franche-Comté publie un ensemble de fiches contenant des informations pratiques sur divers sujets.

Ces fiches peuvent être consultées au CIJ ou dans ses relais ou bien encore vous être adressées à domicile.

Pour tout envoi, nous vous remercions de compléter le coupon ci-dessous et de joindre la somme forfaitaire de 10 F (en chèque) par fiche commandée.

Nom :

Prénom :

Adresse :

(1) cocher la ou les fiches désirées .

Toutes les fiches énumérées ci-dessous ne mentionnent que les adresses franc-comtoises. Elles sont un complément apporté à l'abonnement ACTUEL-CIDJ réalisé par le Centre d'information et de documentation de Paris. Associations si vous désirez recevoir ACTUEL-CIDJ des bulletins d'abonnement et des renseignements concernant les conditions financières sont à votre disposition au CIJ de Franche-Comté.

- Séjours linguistiques à l'étranger
- Ambassades et consulats des pays d'Europe
- Coordonnées des Directions régionales et départementales de la jeunesse et des sports
- Centres d'information et de documentation des femmes et des familles
- Agent des collectivités territoriales
- Coordonnées des chambres consulaires (Chambres de commerce et d'industrie, des métiers, d'agriculture)
- Services ministériels pour l'inscription aux concours administratifs
- Coordonnées des ANPE, Missions locales et PAIO
- Coordonnées des Centres d'information et d'orientation (CIO) et ONISEP

ER 1 180592

CLASSE PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS DU HAUT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

- Classe créée en 1978, annexe de sup de Co -Dijon
- Option économique
- Préparation réservée aux titulaires des bacs A1, B, C, D
- Sélection sur dossier scolaire
- Effectif maximum de 25 étudiants

L'EGC et la CLASSE PRÉPARATOIRE

sont gérées par :



LA CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE GRAY - VESOUL
Enseignement supérieur
privé

ER 7 220692

ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE DE FRANCHE-COMTÉ

NOUVEAU

CONCOURS NATIONAL GROUPE E.G.C.

2 SESSIONS : 15 mai 1993 - 26 juin 1993

2 CENTRES D'EXAMENS : BESANÇON - VESOUL

- Admission en 1^{re} année réservée aux titulaires du baccalauréat (toutes séries)
- Durée des études : 3 ans

COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

EGC FRANCHE-COMTE

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR :

classe préparatoire EGC

Ils soutiennent le CIJ



« Représentant l'Etat, initiateur du concept CIJ »
Monsieur Philippe FRANCOIS, Directeur
de cabinet de Monsieur le Préfet.



« Un appui dynamique et chaleureux »
Monsieur Pierre CHANTELAT, Président
de la Région Franche-Comté



« Un soutien indéfectible de toujours »
Monsieur Claude GIRARD, Président dé-
légué du Conseil Général du Doubs



« Une aide conviviale appréciée »
Monsieur Raymond JEANNIARD, Ad-
joint au Maire de Besançon



« L'homme par qui TOPO arriva »
Monsieur Serge GOLDER, Directeur régional de l'Est Ré-
publicain



« La Caisse d'Epargne partenaire des jeunes et... du CIJ »
Monsieur Patrick THEURIET, Président de la Caisse
d'Epargne Franche-Comté



« Toujours prêt à défendre les bonnes causes : la famille,
l'enfant et les jeunes »
Monsieur Fernand CASSARD, Président de la Caisse
d'Allocations Familiales



« L'élu qui, député, décida Jeunesse et sports à doter la Franche-Comté d'un CIJ »
Monsieur Joseph PINARD, Historien, Conseiller Général et Conseiller Municipal



« Un député témoignant de son intérêt pour le CIJ »
Monsieur Michel JACQUEMIN, Député du Doubs

Le Centre d'Etude des Langues

ER 1 230193



• COURS INTENSIFS ANGLAIS

20 heures pendant les vacances

• ANGLAIS PRÉPA BAC

30 heures le mercredi après-midi
à partir de février
SPÉCIAL SCOLAIRES
ANIMATEURS ANGLOPHONES EXPÉRIMENTÉS - LABORATOIRE DE LANGUES - VIDÉO
RÉCEPTION PAR SATELLITE

Renseignements et inscriptions dès maintenant

CEL - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

27, avenue Aristide-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.09



Avec

ACTUEL
ciclj

Les métiers du tourisme

Le tourisme regroupe un ensemble d'activités difficile à cerner, mais dont l'importance pour l'économie est considérable. Il rapporte des devises, et crée des emplois.

Dans le domaine du tourisme, les réalités professionnelles ne rejoignent pas toujours les rêves. Quoiqu'il en soit, une solide formation favorise l'insertion professionnelle, bien qu'elle ne soit qu'un atout parmi d'autres. Les aptitudes personnelles telles que le dynamisme, et la facilité à établir des contacts sont indispensables.

Marché du travail

Le tourisme est la première industrie française. Mais le secteur n'est plus capable de recruter tous les nouveaux diplômés.

Avec un solde positif de plus de 50 Milliards de francs, le tourisme occupe la première place dans la balance des paiements de la France, devant l'a-

gro-alimentaire et l'automobile. De nombreux emplois ont été créés ces dernières années dans le secteur.

Un bilan incontestablement positif, mais qui demande néanmoins à être nuancé. Les débouchés offerts ne suffisent pas à satisfaire la demande des milliers de jeunes qui sortent des écoles chaque année, d'autant plus que les postes ne s'adressent pas facilement à des débutants. Autre réalité : certains emplois du tourisme sont parfois sous qualifiés et les premiers postes occupés n'ont pas toujours l'intérêt que pouvait laisser espérer le contenu des études suivies. Il faut également savoir que les salaires sont dans l'ensemble peu élevés et que les emplois du secteur as-

sociatif sont souvent saisonniers.

Une industrie multisectorielle

L'industrie du tourisme est extrêmement composite. De très nombreux secteurs d'activité économique y participent directement ou indirectement tels que ceux liés aux transports terrestres, maritimes et aériens, à l'hôtellerie, à la restauration, mais aussi aux services récréatifs, culturels et sportifs. Les métiers du tourisme présentés dans ce TOPO concernent les métiers liés à la conception, à la vente, à la promotion des voyages ou des séjours, ainsi qu'à l'information touristique.

Destination France

Depuis 1989, année du bicentenaire de la Révolution, la France est devenue le pays le plus visité du monde, devant les Etats-Unis et l'Espagne.

52 millions de touristes étrangers se sont rendus en France, ou l'ont traversée, en 1991.

Qui sont-ils? Les Néerlandais (4,1 millions), les Suisses (4,7), les Belges (6,4), les Italiens (6,6), les Britanniques (7,9); la palme revient aux Allemands avec 11,3 millions de visiteurs.

Le poids en terme de solde de la balance des paiements est supérieur à l'agro-alimentaire, ce qui la place en tête des secteurs (52 milliards contre 46).

Les prévisions pour 1992 se situaient à 56 millions, soit autant de touristes que d'habitants. Mais en juillet les routiers et les agriculteurs auront sans doute découragé des vacanciers qui hésitaient encore. Les Américains et les Japonais, qui étaient venus nombreux en 1991 (respectivement 2,1 millions et 600.000), devraient néanmoins retrouver la destination France, tandis que le nombre des touristes des pays d'Europe du Sud devraient poursuivre sa croissance.

Les secteurs d'activités

Les agences de voyages

Aujourd'hui le secteur reste très atomisé en établissements de petites tailles. On compte plus de 3.000 agences privées employant quelques 30.000 salariés dont l'activité se situe à différents stades d'élaboration et de commercialisation du voyage.

On distingue deux types d'entreprises :

- Les producteurs de voyages à forfait, « tours opérateurs » ou « voyagistes ». Ils fabriquent le produit qui comprend le transport, le séjour, l'accompagnement et l'animation.

- Les agences distributrices : elles vendent les titres de transports et assurent la réservation pour des voyages organisés par les « voyagistes ».

Les offices de tourisme et les syndicats d'initiative

Leurs fonctions principales sont l'information touristique et la promotion de la région. En général, il s'agit d'unités à faible effectif, avec parfois des bénévoles, où l'organisation du travail est essentiellement fondée sur l'utilisation des compétences individuelles et la polyvalence.

Le tourisme social

Il a pour but de permettre aux plus défavorisés de prendre, eux aussi, des vacances.

Axé surtout sur l'accueil en village de vacances, gîtes ruraux, auberges de jeunesse ou maisons familiales de vacances, il propose environ 1,7 mil-

lion de lits. Ces associations sont regroupées au sein de l'UNAT (Union nationale des associations de tourisme de plein air). Ce secteur emploie 30.000 salariés dont seulement un tiers de permanents.

L'association la plus importante, les VVF (Villages-vacances-famille) dispose à elle seule de 60.000 lits dans 133 sites-villages de vacances.

Le tourisme vert

Ce tourisme permet aux agriculteurs de diversifier leurs activités et d'améliorer ainsi leurs revenus.

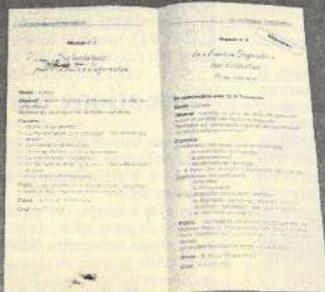
Il y aurait dans ce secteur 25.000 emplois saisonniers environ chaque année.

Seulement 2% des agriculteurs se sont lancés dans cette activité et pourtant les perspectives sont favorables. Il est souhaitable que se développent les gîtes ruraux, fermes auberges ou fermes équestres.



Le château de Joux, haut-lieu touristique régional (c) photo J.P. Tupin - Ville de Besançon

Il existe bien d'autres métiers tels que animateur du patrimoine, hôte de tourisme, forfaitiste, billettiste, prospecteur... Pour en savoir plus consulter le réseau Information Jeunesse.



Pour toute information : Tél. 16 (1) 44.49.12.77

Situation en Franche-Comté

CONSEIL
RÉGIONAL
DE
FRANCHE-COMTÉ



Chiffres

HEBDO édition 123
26-06-1993



44 %
des Franco-Comtois
partent en été



24 %
des Franco-Comtois
partent en hiver

Chiffres HEBDO est une publication hebdomadaire conçue et réalisée par les services des études du Conseil Régional de Franche-Comté.

Combien gagne-ton ?

Les salaires dans une agence de voyages (secteur où les jeunes ont le plus de chances de débiter) s'échelonnent en brut mensuel de 5.500 F à 7.000 F, selon que l'on est en province ou à Paris, et selon que l'agence est indépendante ou affiliée à un réseau.

Pour un professionnel confirmé, la fourchette du salaire va de 6.000 F à 10.000 F.

Enfin un responsable d'agence peut démarrer à 7.500 F en province et le salaire peut atteindre 25.000 F pour un directeur.

Dans le secteur du tourisme institutionnel, une hôtesse débutante titulaire d'un BTS est payée au moins 6.000 F. Si elle détient une maîtrise, elle peut espérer 8.000 F net. Le poste de directeur est rémunéré à 15.000 F brut.

Sources: Journal Phosphore - décembre 1992.

Emplois fonctions et postes

Guide-interprète

Il travaille à titre indépendant ou est employé par une agence.

Il guide les clients, leur fait découvrir les curiosités d'un site ou d'un monument, les musées, tout en assurant le commentaire lors de ces visites. Une bonne connaissance des langues est nécessaire.

La profession est réglementée. Les guides-interprètes doivent posséder une carte professionnelle délivrée dans les conditions fixées par un arrêté du Ministre chargé du Tourisme.

Il est nécessaire de préciser que cette carte n'assure pas à elle seule un travail régulier. Quelques rares agences emploient leurs propres guides à plein temps. La plupart adhèrent à des associations professionnelles qui, en échange d'une cotisation annuelle, font appel à leurs services suivant leurs besoins.

Guide accompagnateur

Il accompagne un groupe de touristes, pour le compte d'une agence de voyages, et veille au bon déroulement du séjour. Il doit posséder une bonne culture générale et la pratique de plusieurs langues étrangères.

Cependant il est le plus souvent un employé dont la période d'emploi est limitée aux mois d'été. En effet, les guides accompagnateurs sont, pour la majorité des cas, vacataires, c'est-à-dire embauchés et payés pour chaque voyage effectué. Très peu de guides sont salariés à l'année.

Bien qu'une formation touristique et artistique soit souvent appréciée, aucun diplôme particulier n'est exigé. Il s'agit ici, beaucoup plus d'esprit pratique et d'initiative d'expérience du pays et de valeur hu-

main, que de connaissances théoriques.

En fait, il faut être constamment disponible, savoir tout faire, et les journées de travail de 12 heures ou plus ne sont pas rares. C'est pourquoi une des principales revendications des guides accompagnateurs est l'obtention d'une carte professionnelle qui permettrait ensuite l'élaboration d'un code de déontologie de la profession.

Animateur de tourisme

La formation est celle des animateurs de la branche socio-éducative. Indispensable dans un village de vacances, l'animateur de tourisme établit des programmes d'activités très diversifiées pour créer une ambiance de détente et donner une vie au village. Il recherche et propose aux adhérents des moyens de découvrir la région (curiosités, nature, richesses artistiques). Il est responsable du budget d'animation sous contrôle du directeur. Il collabore directement avec le chef d'installation.

C'est une profession où les qualités personnelles ont de l'importance: dynamisme, aptitudes d'animation, goût de la vie collective; les inconvénients: insécurité de l'emploi et conditions de travail difficiles.

Agent de comptoir polyvalent

Dans les agences de voyages, il renseigne, s'occupe des réservations, confectionne les titres de transport, vend des voyages. Assurant le suivi des dossiers ainsi que les tâches documentaires et comptables qui s'y rattachent, il doit être rigoureux

et méthodique dans son travail. C'est pourquoi la maîtrise de ces différentes techniques nécessite une solide formation dans le tourisme.

Directeur d'agence

Il décide des produits qui seront vendus par son agence, traite avec les fournisseurs et s'occupe de la gestion financière et comptable de l'établissement. Ce poste exige de solides qualités d'organisation.

D'autre part, le directeur d'agence doit avoir de sérieuses compétences professionnelles et satisfaire à des conditions de moralité et solvabilité. Enfin il doit posséder une bonne connaissance des langues étrangères et obtenir une licence délivrée par la Préfecture de Région.

Les emplois dans les syndicats d'initiative et offices de tourisme

Le directeur d'office de tourisme ou de syndicat d'initiative est responsable de la promotion touristique. Il contribue au développement du tourisme local et à l'animation régionale. Il s'occupe également de la gestion du personnel qui relève de son autorité.

Les employés servent de trait d'union entre le public et les entreprises régionales ou locales. Ils ont donc pour but de promouvoir les attraits touristiques de leurs villes ou de leurs régions en accueillant et en informant les visiteurs de passage.

Les formations

Le BTS tourisme-loisirs

Il est le diplôme de référence de la profession. Il semble être le niveau minimum pour une insertion professionnelle efficace. La durée de la formation est de deux ans après le bac. Il se prépare dans une vingtaine de lycées publics, la sélection y est sévère. Les candidats doivent justifier d'un bon dossier scolaire et un test d'aptitude aux langues étrangères vérifie leurs connaissances. Il existe par ailleurs une centaine d'écoles privées. Pour connaître la valeur d'une école privée, il est conseillé de visiter l'établissement, d'en connaître les résultats aux examens notamment. Renseignez-vous également sur ses relations avec le milieu professionnel, l'existence d'un bureau de placement, la compétence de ses professeurs, les offres d'emploi ou de stages recensés...

Depuis 1989, il est possible de préparer le BTS

tourisme-loisirs dans le cadre de l'apprentissage. Cette possibilité est ouverte aux jeunes de 16 à 25 ans. Le BTS tourisme-loisirs peut également se préparer par correspondance au CNED de Grenoble.

Formations universitaires

Depuis une dizaine d'années, on assiste à une prolifération de diplômes de tourisme de BAC + 2 à BAC + 6 délivrés par les universités et les écoles de commerce.

Le plus souvent, ces diplômes sont délivrés par des facultés de géographie, de langues ou de droit. Seules quelques universités délivrent des diplômes professionnels propres au domaine du tourisme. Mais ces filières universitaires limitent leurs effectifs (une trentaine d'étudiants environ pour chaque promotion) de façon très stricte en raison notamment des débouchés limités.

Ces formations sont encore mal connues des professionnels du tourisme qui ont plutôt tendance à se tourner vers les écoles de commerce lorsqu'ils recherchent un gestionnaire.

Education permanente

Il existe de très nombreuses formations assurées par le Ministère de l'Agriculture, de l'Éducation nationale, l'AFPA (Association pour la formation des adultes), les chambres de commerce et organismes professionnels. Ces formations courtes ne sont pas forcément des formations « au rabais ». L'objectif de ces formations est de répondre aux besoins immédiats du tourisme et de former des techniciens opérationnels dès leur sortie de formation. Ces établissements sont très prisés par conséquent le nombre d'élèves est limité.

P.A.Q.U.E. : Préparation active à la qualification et à l'emploi

Le programme PAQUE mis en place à l'initiative du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle est né d'un constat : beaucoup de jeunes en situation d'échec scolaire ne parviennent pas à accéder à un emploi ou à entreprendre une formation qualifiante.

L'objectif de PAQUE est de permettre l'apprentissage et la maîtrise des savoirs de base (lire, écrire, compter, raisonner logiquement, communiquer...) à partir de méthodes d'éveil et de pédagogie nouvelle.

Ainsi un groupe de stagiaires est parti dans les ruines à Vaison-la-Romaine. D'autres débutent leurs programmes par un stage de canoë-kayak... Cette pratique peut révéler des comportements positifs, insoupçonnés chez certains jeunes.

L'autre objectif de PAQUE est de permettre la découverte de métiers, secteurs et situations professionnelles pour pouvoir faire un choix professionnel.

Sur une durée moyenne de 1.800 heures, le programme PAQUE prévoit 600 heures passées en entreprise.

PAQUE concerne les jeunes de 16 à 25 ans les plus en difficulté qui n'ont pas réussi à profiter pleinement de l'enseignement de base. Ces jeunes doivent avoir la volonté et la capacité d'évoluer dans un dispositif préqualifiant.

A l'issue du programme PAQUE, chaque jeune doit être en mesure d'accéder à une formation qualifiante (contrat de qualification, contrat d'apprentissage) ou à défaut à une formation alternée soit d'accéder durablement à un emploi en ayant les capacités d'évoluer professionnellement et d'acquiescer ultérieurement une qualification.

Les organismes chefs de projet sont, en Franche-Comté, l'AFPA, la Chambre régionale des métiers, le CFPPA de Vesoul et des associations de formation de la métallurgie du Nord Franche-Comté, du Doubs et du Jura. Ils travaillent en partenariat avec une

cinquantaine d'organismes de formation.

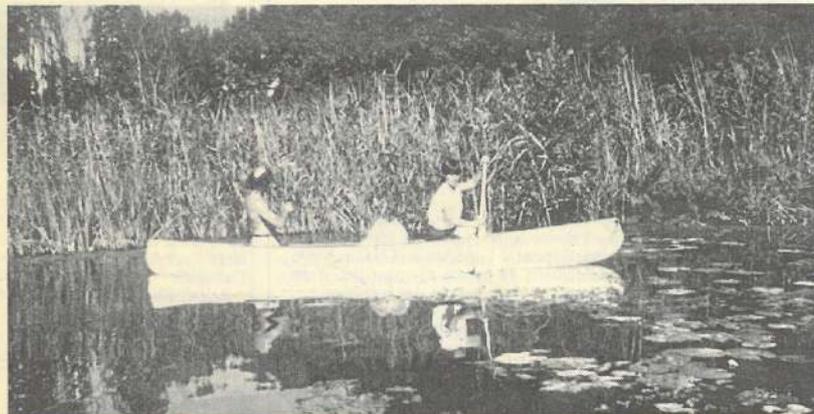
Pour permettre la réussite de PAQUE, la collaboration entre tous les partenaires (organisme de formation - entreprise - administration) est essentielle. Les incitations financières prévues par l'Etat sont de nature à y contribuer.

Les crédits affectés au programme PAQUE sont notamment utilisés pour la création d'outils pédagogiques, pour la formation des formateurs et des tuteurs, pour intéresser les organismes de formation au résultat de leur action. Ainsi, une prime leur est versée pour chaque stagiaire accédant à un emploi durable ou à une formation qualifiante.

Une véritable démarche qualité est instaurée dans le programme PAQUE.

Le programme PAQUE devrait bénéficier à un millier de jeunes franc-comtois.

Les jeunes concernés peuvent s'adresser aux missions locales, aux permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO) et à l'ANPE.



Développer les activités, les structures pour permettre l'essor du tourisme en Franche-Comté (c) photo - CPIE

Jean-Philippe, ancien stagiaire de la formation « responsable en équipement touristique »

Jean-Philippe, 37 ans, a suivi la formation « responsable en équipement touristique ». Il a accepté de répondre à quelques questions du CIFP.

CIFP : Pourquoi avez-vous choisi de suivre cette formation ?

Jean-Philippe : J'ai déjà travaillé dans le domaine du tourisme dans le cadre de village de vacances, de centres de loisirs. En 1986, j'avais suivi un stage de l'AFPA en animation touristique. Je désirais suivre une formation complémentaire pour accéder à un niveau supérieur. Le programme et l'objectif de la formation responsable en équipement touristique correspondaient à ce que je cherchais.

CIFP : Que pensez-vous de cette formation ?

Jean-Philippe : C'est une formation complète qui correspond aux besoins de la profession. La partie théorique est étayée par des interventions de professionnels du tourisme. Elle est complétée par une partie pratique en entreprise qui nous permet de voir comment cela se passe dans la réalité.

La formation demande beaucoup de travail personnel. Mais dès l'instant où l'on est motivé, on a envie de réussir et l'on s'investit énormément.

CIFP : A quelle fonction peut-on accéder après avoir suivi cette formation ?

Jean-Philippe : Je pense qu'avec cette formation, dès lors que l'on a déjà une expérience dans le tourisme, on peut accéder à un poste de direction.

CIFP : Quel était votre objectif en entrant dans cette formation ?

Jean-Philippe : Je voulais trouver un emploi dans le tourisme dans la région. Mais je ne voulais pas un emploi saisonnier. Je désirais un emploi permanent où je pourrais avoir des responsabilités. D'autre part, j'avais la volonté de développer le tourisme ici.

CIFP : Y-êtes vous parvenu ?

Jean-Philippe : Je le pense. Après la formation, j'ai créé une société de conseil et d'étude en matière touristique. Nous sommes appelés à intervenir dans l'étude de projet touristique comme par exemple la création d'un camping. Nous avons un rôle de conseil auprès des entreprises. Nous avons ainsi pu reprendre une structure touristique dans un village du Haut-Doubs.

Actions de formation secteur tourisme

Responsable équipement touristique

Objectifs : Former des personnes capables d'animer et de gérer une équipe de travail, de gérer les moyens financiers des investissements dans le cadre d'une station, d'un village de vacances, d'un parc de loisirs...

Organisme : AFPA - service psychotechnique - 83, rue de Dole - 25000 Besançon - Tél. 81.52.14.90

Renseignements complémentaires :

- Durée : 8 mois
- Niveau : III
- Validation : certificat de formation professionnelle
- Lieu : Lons-le-saunier
- Financement : Etat

Technicien animateur tourisme nature

Objectifs : Former des techniciens capables d'organiser et d'encadrer des séjours avec activités de découvertes, visites, animations.

Organisme : CPIE - 45, avenue Carnot - 25000 Besançon - Tél. 81.80.20.20

Renseignements complémentaires :

- Durée : 800 heures
- Niveau : IV
- Validation : titre-diplôme homologué
- Lieu : Besançon
- Financement : Conseil régional - FSE

BT en animation sportive touristique et de loisirs

Objectifs : Etre capable d'analyser la demande de produits touristiques. Professionnaliser le Brevet d'Etat d'éducateur sportif (BEES) en lui permettant la polyvalence d'activités saisonnières et la capacité à gérer ses produits : conception, commercialisation, adaptation au contexte socio-économique.

Organisme : Service public régional de formation - 27, rue Sancey - 25000 Besançon - Tél. 81.51.50.25

Renseignements complémentaires :

- Durée : 1.482 heures
- Niveau : IV
- Validation : titre-diplôme homologué
- Lieu : Doucier
- Financement : Etat et Région hors contrat de plan

CS accueil animation et accompagnement touristique

Objectifs : Avoir une activité complémentaire rémunérée, assurer le développement du tourisme rural, favoriser la prise en charge du tourisme.

Organisme : Fédération régionale des maisons familiales et rurales - 12, rue de la Famille - 25041 Besançon cedex - Tél. 81.80.33.72

Renseignements complémentaires :

- Durée : 560 heures
- Niveau : V
- Validation : titre-diplôme homologué
- Lieu : Pontarlier
- Public : exploitant agricole, salarié agricole, personne travaillant en milieu rural
- Financement : Conseil Régional - FSE



RÉGION
DE
FRANCHE-COMTÉ



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ

SANTÉ

Troubles du langage

Alfred Tomasis, médecin parisien a mis au point une méthode permettant de soigner les troubles de l'audition et du langage. Une émission «*envoyé spécial*» sur Antenne 2 avait permis à de nombreux téléspectateurs de la découvrir.

Cette méthode avait été reprise par de nombreux centres en France dont celui de Montbéliard, dirigé par Mme Andrey, ancienne enseignante devenue pédagogue de l'écoute. Elle ouvrira en janvier un centre «*Tomasis*» à Besançon au 16 avenue de l'observatoire.

Pour toutes informations: Atelier pédagogique de l'écoute et du langage - 12, allée des Charmilles à grand-Charmont - 25200 Montbéliard - Tél. 81.94.31.33

LOGEMENT

Résidences universitaires inscriptions

La période d'inscription pour les résidences universitaires varie selon les Centres régionaux des œuvres universitaires (CROUS).

En Franche-Comté, les étudiants français et étrangers (ceux dont les parents résident en France) doivent déposer leurs demandes de logement gérés par les CROUS (Résidences universitaires et HLM):

- avant le 1er avril pour une première demande; les bacheliers devront le plus tôt possible faire connaître le résultat de l'examen au service logement du CROUS afin que leur admission éventuelle, prononcée sous condition de succès, puisse être accordée.

- avant le 1er mars pour un renouvellement.

Pour les autres étudiants étrangers déjà inscrits dans un établissement français, la demande doit être faite avant le 30 juin.

Des formulaires spéciaux de demande d'admission sont mis à la disposition des étudiants et des futurs étudiants au service logement du CROUS. Ils peuvent être envoyés sur demande aux étudiants éloignés de la ville.

BOURSES

Bourses du Fonds d'incitation à la création

Le Fonds d'incitation à la création (FIACRE) est l'un des principaux instruments de la politique menée par le Ministère de la Culture en faveur de la création contemporaine.

Les aides du FIACRE

● Allocation de recherche et de séjour en France et à l'étranger :

— Date limite de dépôt des dossiers: 12 février pour les arts plastiques à l'étranger, vidéo/nouvelles technologies et bande dessinée; 23 mars pour la photographie à l'étranger, le design, graphisme et mode.

— Date des commissions: 14 mai et 11 juin

— Montant (chiffre 1991): jusqu'à 100.000 F pour la France et 150.000 F pour l'étranger pour une durée maximale d'un an.

● Allocation d'études et de recherche en matière de restauration et conservation d'œuvres d'art contemporain :

— Date limite de dépôt des dossiers: 23 avril

— Date de la commission: 1er juin

— Montant (chiffre 1991): dans la limite de 50.000 F par allocation pour une période de 6 mois. En cas de prolongation, les stagiaires peuvent percevoir un complément d'allocation dont le montant maximum est de 25.000 F pour trois mois et de 50.000 F pour six mois.

● Aides à la première exposition :

— Date limite de dépôt des dossiers: 1ère session le 5 janvier - 2ème session le 18 juin.

— Date des commissions: 29 janvier et 6 juillet.

— Montant: ne peut excéder 50% du coût total des dépenses.

● Aides aux structures éditoriales :

— Date limite de dépôt des dossiers: 8 février

— Date de la commission: 6 avril

— Montant (chiffre 1991): ne peut excéder 100.000 F et 50% du coût total des dépenses de fabrication.

Pour toutes ces aides contacter :

Bureau du FIACRE et des expositions - 27, avenue de l'Opéra - 5ème étage - Bureau 514 - 75001 Paris - Tél. 16 (1) 40.15.74.05 ou 40.15.74.74 (les lundis de 14h30 à 17h et les mercredis et vendredis de 9h30 à 12h30).

En région des aides possibles

Des aides individuelles à la création en région dans les domaines des arts plastiques et de la photographie sont également accordées par le représentant du Ministère de la culture, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

— Date limite de dépôt des dossiers: 31 mars

— Montant (chiffre 1991): de 10.000 à 50.000 F selon la nature du projet et les dépenses nécessaires à sa réalisation.

— Contact: DRAC - 9 bis, rue Charles Nodier - 25000 Besançon - Tél. 81.82.04.89

INITIATIVE

Opération « ouvre-boîtes »

Parce qu'un jeune bien informé se donne les moyens de parvenir à son objectif, l'opération «*ouvre-boîtes*» créée à l'initiative de la Jeune chambre économique de Besançon est cette année renforcée par la participation de nombreux partenaires parmi lesquels l'agence nationale pour l'emploi, l'éducation nationale, L'Est Républicain et l'Institut Florian Mantione.

L'objectif de cette opération d'envergure est de faire découvrir aux jeunes de 16 à 21 ans les métiers qu'ils exerceront demain, de répondre aux problèmes d'orientation scolaire et professionnelle et de leur permettre un premier contact avec le monde de l'entreprise.

L'an passé cette initiative avait réuni: 107 entreprises participantes, 200 métiers découverts, 300 jeunes et 400 personnes présentes à la soirée de remise des trophées.

De janvier à avril 93, les jeunes munis d'un «*passport ouvre-boîte*» pourront visiter les entreprises participant à l'opération. Chaque visite permet l'obtention de points donnant lieu à un classement en vue de la soirée des trophées.

Le 24 mai 93 lors d'une soirée de gala au petit kursaal, à Besançon, seront attribués les «*ouvre-boîtes d'or*» qui récompenseront les meilleurs dossiers des jeunes participants en présence des entreprises accueillantes.

Pour retirer votre *passport « ouvre-boîte »*, adressez-vous auprès de votre établissement scolaire, de l'université, des Centres d'information et d'orientation (CIO) et du Centre information jeunesse (CIJ) de Franche-Comté.

Pour plus d'informations vous pouvez également contacter: Ouvre-Boîtes - Délégation régionale ANPE - 3, rue Henri Baigue - 25044 Besançon cedex - Tél. 81.80.87.88 - Fax: 81.80.58.00.

ENVIRONNEMENT

Appel du commandant Cousteau

La surpopulation et le débordement des activités humaines font peser une terrible menace sur notre descendance.

Pour que soient solennellement déclarés les droits des générations futures permettant aux hommes d'hériter d'une planète non contaminée où toutes les formes de vie puissent s'épanouir, l'équipe du commandant Cousteau a lancé une pétition.

Pour demander aux chefs d'Etats du monde entier d'exercer toute leur influence pour que cette déclaration soit prise en compte par les Nations Unies, signez vous aussi la pétition pour les droits des générations futures avant septembre 1993.

Un exemplaire de cette pétition est disponible au CIJ de Franche-Comté.

Droits des générations futures

Art. 1: Les générations futures ont droit à une Terre indemne et non contaminée; elles ont le droit de jouir de cette Terre qui est le support de l'histoire de l'humanité, de la culture et des liens sociaux assurant l'appartenance à la grande famille humaine de chaque génération et de chaque individu.

Art. 2: Chaque génération, recevant en héritage partiel le domaine Terre, a un devoir d'administratrice vis-à-vis des générations futures; elle doit empêcher toute atteinte irréversible à la vie sur Terre, ainsi qu'à la liberté et à la dignité de l'homme.

Art. 3: Chaque génération a donc pour responsabilité essentielle, afin de préserver les droits des générations futures, de surveiller de façon attentive et constante les conséquences du progrès technique susceptibles de nuire à la vie sur Terre, aux équilibres naturels et à l'évolution de l'humanité.

Art. 4: Les mesures appropriées seront prises dans tous les secteurs, y compris l'enseignement, la recherche et la législation, pour garantir ces droits et veiller à ce qu'ils ne soient pas sacrifiés à des impératifs de facilité ou de convenance immédiate.

Art. 5: Les gouvernements, les organisations non-gouvernementales et les individus sont donc appelés à mettre en œuvre ces principes en faisant preuve d'imagination, comme s'ils se trouvaient face à ces générations futures dont nous voulons définir et défendre les droits.

445 titres de fiches d'informations pratiques sur les métiers, l'enseignement, les formations, l'emploi, les sports, les loisirs, les vacances et les pays étrangers.



L'abonnement ACTUEL-C.I.D.J. en vente au C.I.J. Franche-Comté

CREATION D'ENTREPRISE

Une mesure à connaître

Le Fond régionalisé d'aide aux initiatives locales (FRILE) soutient notamment des actions concernant la création, la reprise ou la transmission d'entreprise et la formation des créateurs et des repreneurs.

Une procédure souple permet aux projets ayant un impact économique local de voir le jour :

— Le demandeur constitue un dossier mentionnant l'identité, les objectifs, les moyens et les financements du projet envisagé auprès de l'un des organismes cités ci-dessous.

— Une convention est alors signée entre le bénéficiaire du FRILE et le Préfet de Région.

— Le dossier fait l'objet d'une évaluation permettant de tester la qualité de l'opération envisagée.

Le financement (contrat de plan Etat-région) est fixé au cas par cas par le Préfet de Région après avis d'un comité régional et peut atteindre 80% du coût du projet.

Parfois l'instruction est simplifiée et l'aide relève d'une décision du Préfet de Département.

SECURITE ROUTIERE

Eclairage des VTT

L'absence d'éclairage des vélos tous terrains est l'un des facteurs fréquemment relevés dans les enquêtes réalisées dans le cadre du programme de sécurité routière REAGIR (enquêtes sur les accidents graves).

Destinés à être utilisés dans la campagne, les VTT, sont rarement équipés d'un système d'éclairage réglementaire.

Aussi, si vous roulez de nuit sur une voie ouverte à la circulation, n'oubliez pas de vous signaler en portant des vêtements clairs, en utilisant des bandes réfléchissantes et en faisant installer des feux à l'avant et à l'arrière de votre VTT.

Pensez sécurité!

ENTRAIDE AVEC AMNESTY INTERNATIONAL

En prison en Corée du Sud

Kim Song-Man, après avoir été en 1986 condamné à mort à vu en 1989, sa peine commuée en prison à vie. Considéré comme un espion de la Corée du Nord, Kim Song-Man est toujours en prison.

En Corée du Sud, la Loi sur la sécurité nationale condamne les rencontres non-autorisées avec les coréens du Nord, ainsi que la publication de points de vue susceptibles de servir les intérêts de ce pays.

Lors de son procès, Kim Song-Man a reconnu s'être rendu deux fois dans les ambassades nord-coréennes de Berlin et de Budapest, mais à nie avoir été recruté comme agent de la Corée du Nord. Il n'avait avoué être un espion que parce qu'on l'avait « torturé sans merci », a-t-il déclaré. Mis à part ses « aveux », aucun élément probant de son éventuelle activité d'espionnage n'a été présenté au procès. Les secrets nationaux qu'il était accusé d'avoir fournis à la Corée du Nord n'étaient que des exemplaires de ses propres textes, dans lesquels il réclamait le



Kim Song-Man militant politique et membre de l'association des étudiants chrétiens à Séoul.

trait des troupes américaines de Corée du Sud.

Kim Song-Man s'oppose à la politique menée en Corée du Sud et ne cache pas ses positions.

Mais torturer un homme - et le condamner ensuite à passer le restant de ses jours en prison - en raison de ce type d'activités n'est pas acceptable.

Ce que vous pouvez faire

Ecrivez une lettre courtoise

au Président de la Corée du Sud pour lui dire que vous avez appris dans quelle situation se trouve Kim Song-Man.

Expliquez que, selon vous, personne ne doit être emprisonné à cause de son désaccord avec la politique menée par son gouvernement. Ajoutez qu'il ne semble pas exister une quelconque implication de Kim Song-Man dans des actions violentes.

Insistez sur le fait que les aveux utilisés au tribunal contre l'accusé lui ont été extorqués sous la torture et demandez à ce qu'il soit libéré.

Adresses :

— His Excellency President Roh-Tae-woo - The Blue House - 1, Sejong-no - Chongno-gu - Séoul - République de Corée.

— Minister of Justice - Ministry of Justice - 1, Chungang-dong - Kwachon-myon - Shihung-gun - Kyonggi Province - République de Corée.

Envoyez les copies de ces lettres à :

— Ambassade de la République de Corée - 125, rue de Grenelle - 75007 Paris.

ETUDES

— les 15 et 16 avril une sélection pour l'entrée en formation d'aide médico-psychologique (AMP).

Ces deux formations se font en cours d'emploi.

Vous pouvez consulter au CIJ de Franche-Comté la liste des établissements régionaux agréés pour recevoir en formation ces personnels.

● Sept écoles de formation aux affaires internationales, de niveau BAC + 4 recrutent ensemble à travers un seul concours « SESAME ».

Le concours « SESAME » (Session d'épreuves spécifiques à l'admission au management européen et international) commun aux écoles suivantes : CESEM Marseille et Reims, EBP France Bordeaux, EPSCI Cergy-pontoise, ESCE Paris, ESPENI Lille et Nice et IFI Rouen s'adresse en priorité aux bacheliers.

La clôture des inscriptions est fixée au 31 mars.

Inscriptions : SESAME - BP 302 - 51061 Reims cedex - Tél. 26.08.00.87.

Université d'été France/Québec

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) organise en 1993 une université d'été avec des partenaires de Franche-Comté et du Saguenay Lac St-Jean. Le thème retenu : « environnement et développement » intéressera tous les jeunes de 20 à 30 ans étudiants ou professionnels de niveau BAC + 2. Cette session leur permettra de se former sur des cas concrets pendant cinq semaines en France et au Québec.

Pour connaître les conditions d'inscriptions, contactez l'OFQJ à partir de février 93.

OF ☺ - 5, rue de Logelbach - 75847 Paris cedex 17 - tél. 16(1) 47.66.04.76

Des bourses pour l'Espagne

L'Institut espagnol de Grenade offre chaque mois 25 bourses de langue aux étudiants désireux de suivre un cours d'espagnol dans leur centre pour une durée d'un mois ou plus (jusqu'à 9 mois).

Tous les étudiants peuvent participer à ce tirage au sort ; il suffit de remplir un des feuillets de demande (disponibles au CIJ) et de le renvoyer à l'adresse de l'Instituto espanol de Granada.

Concours

● La Direction régionale des affaires sanitaires et sociales de Franche-Comté organise :

— les 8 et 9 février une sélection pour l'entrée en formation au Certificat d'aptitude aux fonctions d'aide à domicile (CAFAD),

SERVICE NATIONAL

Objection de conscience

Forme légale du service national, l'objection de conscience a concerné en 1991 4.085 jeunes.

La durée de ce service civil est de 20 mois avec une possibilité de bénéficier d'une libération anticipée c'est-à-dire un congé sans solde de trois mois.

● Pour faire votre service national en tant qu'objeteur, vous devez envoyer une lettre (exemple de lettre disponible au CIJ) sous pli recommandé avec accusé de réception au bureau du service national de votre région au plus tard 15 jours avant votre date d'incorporation. Le délai pour obtenir une réponse est celui du courrier.

● En cas de refus, vous pouvez faire appel devant un tribunal administratif qui statuera en dernier ressort suivant une procédure d'urgence.

● L'acceptation de servir au titre d'objeteurs de conscience ne vous dispense pas des « trois jours » en centre de sélection.

● Les incorporations se font en mai et novembre de chaque année. Tout objeteur de conscience doit passer une visite médicale obligatoire (date et billet de train envoyés par le Ministère des affaires sociales et de l'intégration) avant de rejoindre l'organisme ou l'association choisis.

● Pour choisir un organisme ou une association agréée officiellement n'attendez pas de recevoir du Ministère de tutelle le recueil des associations concernées. Adressez-vous à l'une des associations suivantes :

— Comité de coordination pour le service civil (CCSC) - Tél. 16(1) 69.97.83.46 ou minitel 36.15 code SCINFO.

— Mouvement des objeteurs de conscience (MOC) - Tél. 16(1) 43.41.91.80 ou minitel 36.15 code MOC.

— Le Centre information jeunesse de Franche-Comté, organisme habilité à recevoir des objeteurs de conscience possède une liste des associations et organismes agréés.

● Tout objeteur de conscience bénéficie au même titre que les appelés de cinq jours de congés par période de quatre mois. Ils ne doivent en aucun cas participer à des activités à caractère politique ou syndical pendant leurs heures de service. Grève et absence sans autorisation sont formellement interdites.



VOUS ALLEZ SÉJOURNER A PARIS? PASSEZ PAR UNE FORMULE PLEINE D'AVANTAGES = TRAIN + HÔTEL.

L'EST VOYAGES

1^{ère} AGENCE DE L'EST DE LA FRANCE : 22 BUREAUX

EN BREF

● Droits des intérimaires

Un nouvel accord cadre signé par l'Union nationale des entreprises de travail temporaire (UNETT) a permis d'asseoir de nouveaux droits concernant la protection sociale des intérimaires :

— Institution de fonds de garantie pour faciliter l'accès au logement et au crédit des intérimaires par la création prochaine du Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT).

— Renforcement du régime de prévoyance des intérimaires touchant en priorité les conséquences des accidents du travail, de trajet ou de maladies professionnelles survenues en cours de mission.

Contact : UNETT - 22, rue Arcade - 75008 Paris - Tél. 16 (1) 42.68.06.44

● Déclaration d'impôts
Aide et conseils

Pour remplir sa déclaration de revenus, il est possible de se faire aider. Des permanences sont organisées au cours du mois de février dans les centres des impôts, les mairies et certains lieux publics (Maisons de jeunes, Postes...). Si vous désirez connaître le montant de votre impôt sur le revenu, la Direction générale des Impôts met en place chaque année un service minitel : 3615 IRSERVICE.

Une personne qui déclare ses revenus pour la première fois peut retirer cet imprimé au centre des impôts ou à la Mairie.

Les papiers relatifs aux impôts doivent être conservés pendant 3 ou 4 ans, le fisc disposant d'un délai de 3 ans pour réexaminer la déclaration des particuliers.

En cas de difficultés financières, vous pouvez demander un délai supplémentaire de paiement et dans certains cas une remise partielle ou totale de l'impôt. Pour cela, il suffit de s'adresser à la perception. L'adresse est indiquée sur votre avis d'imposition ou dans l'annuaire des PTT, pages jaunes, à la rubrique « administration de l'économie et des finances ».

● Carte Jeunes assistance

Inclus dans le prix d'achat de votre Carte jeunes (70 F), un service assistance médicale géré par GPA Assurances vous couvre toute l'année et dans le monde entier.

— Mode d'emploi : Tout titulaire, malade, accidenté ou en difficulté, en France ou à l'étranger, à plus de 50 km de son domicile, bénéficie automatiquement d'une assistance en appelant 24 h/24 :

en France N° vert : 05.300.444

à l'étranger PCV : 33.147.300.444.

— Quelques exemples de risques couverts : rapatriement médical et transport sanitaire, remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation à l'étranger, rapatriement en cas de force majeure (décès familial, convocation à un examen...), avance de fonds à concurrence de 7.000 F en cas de vol ou de perte d'argent à l'étranger, remboursement des frais de traineau...

La Carte jeunes est en vente dans le réseau IJ de Franche-Comté.

● Aide aux associations

Créé à l'initiative de la Direction départementale jeunesse et sports (DDJS) du Doubs, un réseau d'aide à la vie associative propose aux associations conseils, documentation et actions de formation.

Ce réseau vous donne rendez-vous au « Forum des associations » les 20 et 21 février 1993 à Besançon - Micropolis.

Pour connaître les adresses du réseau dans le Doubs, adressez-vous au CIJ.

UN DROIT

Le conseil
des prud'hommes

Le 9 décembre dernier ont eu lieu les élections prud'homales. Elles ont pour but d'élire les 7.323 conseillers prud'homaux qui siègeront au conseil des prud'hommes pour régler les litiges individuels qui peuvent survenir entre employeurs et salariés à l'occasion d'un contrat de travail ou d'apprentissage.

Près de 200.000 affaires sont chaque année portées devant les prud'hommes introduites à 98% des cas par les salariés.

Le conseil de prud'hommes peut, à la demande des salariés, juger des litiges concernant des dommages-intérêts pour licenciement sans cause réelle et sérieuse, des paiements de salaires ou de primes en application du contrat de travail ou de la convention collective, des indemnités de licenciement ou de préavis... Il peut également statuer à la demande des employeurs pour le non respect par un salarié d'une clause de non concurrence, l'inobservation d'un préavis...

En cas de litiges
comment saisir
le conseil

La demande détaillée (un formulaire spécial est remis à cet effet par le greffe) peut être soit déposée directement au secrétariat-greffe du conseil de prud'hommes, soit envoyée par lettre simple ou recommandée. Le secrétariat-greffe, chargé d'enregistrer les demandes, vous indiquera la date de séance de conciliation et se chargera de convoquer la partie adverse.

Toutefois, que vous soyez

salarié ou employeur, avant de saisir le conseil, vous avez tout intérêt à consulter votre délégué du personnel ou votre syndicat ou encore votre organisation professionnelle, voir votre avocat pour mieux connaître vos droits.

(source : « Le conseil de prud'hommes » - brochure éditée par le Ministère de la Justice)

Vous pouvez vous adresser au greffe du conseil de prud'hommes pour obtenir les renseignements nécessaires sur le fonctionnement du conseil des prud'hommes (adresses, pages jaunes de l'annuaire des PTT « administration de la justice et autorités judiciaires »)

ASSURANCES

Sports d'hiver

On compte chaque année plusieurs dizaines de milliers d'accidents.

Les assurances et leurs garanties :

● Assurances personnelles :

— La garantie de « responsabilité civile familiale » incluse dans le contrat « multirisque habitation » intervient si vous blessez quelqu'un lors de la pratique du ski.

— L'assurance « individuelle-accidents » indemnise vos propres blessures (vous recevez un capital en cas d'incapacité permanente ou de décès), vous rembourse les frais médicaux non pris en charge par les régimes sociaux...

— Vous pouvez souscrire un contrat spécial « sports d'hiver »

● Assurances spécifiques :

— La Carte neige, valable pour une durée déterminée et délivrée par la Fédération française de ski ou dans les stations de sports d'hiver couvre votre responsabilité civile. Elle donne droit au remboursement des

frais engagés : secours et transports jusqu'au centre médical, prend en charge dans une certaine limite, les frais médicaux non remboursés.

— Le ticket neige présente les mêmes avantages que la carte neige. Il n'est disponible que dans certaines stations. Il ne prend pas en charge la part des frais médicaux non remboursés par les organismes sociaux.

— La carte jeunes prend en charge les frais de traineau jusqu'à concurrence de 1.500 F en cas d'accident sur pistes ou hors pistes.

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA) met gratuitement à votre disposition un dépliant « sports de neige et assurance » (réf. dép. 403). Pour l'obtenir, taper 36.14 CDIA sur votre minitel.

Fédération française de ski - 50, rue des Marquissats - BP 451 - 74011 Annecy.

(Source : CDIA - 2, Chaussée d'Antin - 75009 Paris)

ASSOCIATION

Le centre
Roger Ikor

Le Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales (CCMM) Roger Ikor a pour but :

« de participer à la protection de la liberté. Il s'oppose à toute action, collective ou individuelle qui tend à asservir les esprits, notamment ceux des jeunes. Il mène une action d'information, de mise en garde du public et des actions en justice si nécessaire ».

Sa brochure « les sectes en France » répertorie en notices détaillées, les principales sectes qui sévissent en France.

Cette brochure et la fiche N°5.162 « les sectes, où s'informer et comment se défendre » peuvent être consultées au CIJ de Franche-Comté.

CCMM Roger Ikor : Hôtel de ville - salle 212 - 52, grande rue - 25000 Besançon - Tél. 81.81.81.69.

LES GADGETS DE L'EST REPUBLICAIN
SONT EN VENTE DANS TOUS SES BUREAUX

Survêtement
"Kool" 170F
Jeu de tarot 30F
Majorette 4 x 4 18F
Trousse couture 20F

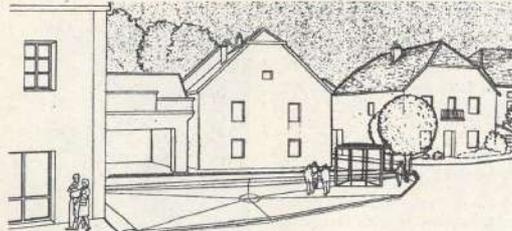
CATALOGUE
GRATUIT
SUR DEMANDE

L'Art dans la ville

En 1989, lançant le prix Bartholdi, la Caisse d'Épargne et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) souhaitent inciter les collectivités locales à intégrer la dimension artistique dans les projets urbains.

Doté par la Caisse d'Épargne de 100.000 F, le Prix Bartholdi, après avoir récompensé en 1990 la Ville de Bethoncourt à travers l'oeuvre de Patrick Raynaud (réhabilitation du quartier de Champvallon), puis la Ville de Montbéliard pour l'ensemble de sa politique culturelle a été décerné cette année à une commune de Haute-Saône de 600 habitants, Bucey-les-Gy.

Le projet lauréat fait suite à l'atelier de séjour d'un plasticien, Didier Marcel et d'un architecte, Adelfo Scaranello en avril 91 à la demande de la municipalité de Bucey-les-Gy. La remise officielle du Prix a eu lieu le 19 décembre dernier en présence du Secrétaire d'État à la communication, Jean Noël Jeanneney. Ce travail en cours est le fruit d'une symbiose exceptionnelle entre l'architecte et le plasticien travaillant en commun dès la conception du projet et en concertation



L'idée qui a guidé l'aménagement de la place de Bucey-les-Gy fut de re-proportionner la place accordée aux piétons et de constituer à l'aide d'un socle un lieu de protection dans un espace « dominé » par les voitures.

avec les habitants et le conseil municipal de Bucey-les-Gy.

La future place fontaine dont les travaux s'achèveront courant septembre 93, sera constituée par un sol traité en pierre de Buxy gris flammé retenue pour sa qualité de neutralité, un abri, des arbres et sera animée par un cycle perpétuel de l'eau provenant d'une source naturelle.

Ce projet d'aménagement trouve son origine dans deux faits caractéristiques. Tout d'abord, résoudre un problème de circulation et de trottoir en organisant clairement ses flux de piétons et d'automobiles. D'autre part la volonté d'un village de constituer un lieu de rencontre, reflet de sa dynamique sociale et marquage symbolique de l'histoire.

Règlement du Prix Bartholdi

- Les participants : Ce prix est destiné à récompenser une collectivité territoriale de Franche-Comté, un organisme de logement social ou un organisme public ou semi-public d'aménagement et d'urbanisme dont le siège est en Franche-Comté et qui s'est distingué par une démarche d'implantation d'art contemporain dans la ville.
- La dotation : 100.000 F
- Conditions d'inscriptions : Les participants (catégories mentionnées ci-dessus) doivent avoir entrepris une démarche volontaire et originale construite sur une réflexion préalable, une étude, une consultation, laquelle s'est traduite concrètement par une implantation d'Art contemporain dans un espace urbain. Toutes les formes d'art contemporains sont admises à concourir. L'intervention d'un artiste vivant est obligatoirement à l'origine de l'expression artistique, elle devra être originale et ne pourra conduire à la seule reproduction d'une oeuvre

déjà existante. La permanence de la manifestation est un critère déterminant.

Chaque dossier devra être complété par un formulaire de participation, une note de présentation de dix pages maximum reprenant l'historique et la motivation de la démarche et des diapos ou tirages papier justificatifs des manifestations organisées. Ses dossiers seront ensuite examinés par un jury constitué de huit membres : 4 désignés par la DRAC, 4 autres par la Caisse d'épargne de Franche-Comté.

- Pour connaître la date limite d'envoi des dossiers et recevoir le règlement du prix contactez l'un des deux organismes suivants : la DRAC (9 bis, rue Charles Nodier - 25000 Besançon - Tél. 81.82.04.89 - Contact : Ida Biard) ou la Caisse d'épargne de Franche-Comté (191, rue de Belfort - 25044 Besançon cedex - Tél. 81.65.75.75 - Contact : René Didi)

L'ami financier



Les prêts immobiliers

Pour le financement de votre projet immobilier, le recours à l'emprunt est presque inévitable. Plusieurs formules de prêts sont à votre disposition : les prêts du « secteur aidé » qui bénéficient de certains avantages par l'Etat et les prêts du « secteur libre ».

● Les prêts du « secteur aidé » :

— Le Prêt aidé pour l'accès à la propriété (PAP) destiné au financement de la résidence principale de l'acquéreur. Ses revenus ne doivent pas dépasser certaines limites et le bien immobilier retenu doit respecter un prix de vente plafonné, des normes de surface déterminées en fonction de la composition de la famille du futur propriétaire. Il ouvre droit à l'Aide personnalisée au logement (APL).

— Le Prêt conventionné (PC) est accordé sans conditions de ressources pour l'acquisition d'une résidence principale neuve ou construite depuis plus de 20 ans à condition d'y effectuer des travaux. Chaque établissement est libre de fixer son taux d'intérêt en deçà du taux plafond déterminé trimestriellement par le Crédit foncier de France. Le prêt conventionné est exclusif de tout autre prêt. Il ouvre droit à l'APL.

— Les prêts épargne logement (plan épargne logement, livret épargne logement) : l'opération s'effectue en 2 temps : une période d'épargne (4 ans pour le Plan, 18 mois pour le livret) suivie d'une période de crédit. Le montant du prêt est fonction de l'épargne constituée et de la durée du prêt (de 2 à 15 ans). Il ne peut être supérieur à 600.000 F pour un plan et bénéficie d'un taux hors assurances de 6,32%, à 150.000 F pour un livret au taux de 4,25%. Pour un plan, le versement initial est de 1.500 F suivis de versements annuels de 3.600 F pour un plafond de 400.000 F ; pour un livret seul le versement initial est fixé à 2.000 F pour un plafond de 100.000 F.

● Les prêts du secteur libre : Si vous ne pouvez pas prétendre aux prêts du « secteur aidé » ou s'ils ne financent pas la totalité de votre projet, vous devrez recourir à un prêt immobilier classique. De nombreuses formules existent sur le marché, leurs caractéristiques, leurs taux varient d'un établissement à un autre. Renseignez-vous auprès de votre conseiller financier.

● A savoir : Les prêts aux salariés d'entreprises de plus de 10 salariés ne constituent pas un droit. Il faut en faire la demande auprès de la direction du personnel de l'entreprise. Ces prêts baptisés « 1% du logement » sont utilisés pour l'achat d'un logement neuf, d'un terrain à bâtir ou d'un logement construit depuis plus de 20 ans à condition d'y effectuer des travaux.

Pour obtenir des prêts complémentaires, vous pouvez vous informer auprès de communes, des départements et des caisses d'allocations familiales et parfois même auprès des caisses de retraite ou mutuelles. A noter, les agents de l'Etat bénéficient de prêts spéciaux.

La Caisse d'épargne se tient à votre disposition pour aller plus loin dans l'information et vous présenter PRIMO, le premier prêt immobilier à remboursement modulable.

Le Centre d'Etude des Langues



● COURS INTENSIFS ANGLAIS
20 heures pendant les vacances

● ANGLAIS PRÉPA BAC
30 heures le mercredi après-midi à partir de février

ANIMATEURS ANGLOPHONES EXPÉRIMENTÉS - LABORATOIRE DE LANGUES - VIDÉO RÉCEPTION PAR SATELLITE

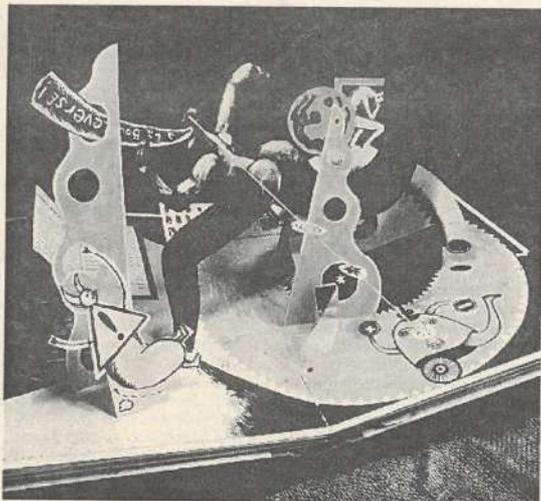
Renseignements et inscriptions dès maintenant

CEL - CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
27, avenue Aristide-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.09



SPÉCIAL SCOLAIRES

Le peintre Ivan à Montbéliard



Un livre «Hop-scène» animé et conçu par Ivan sera prochainement édité par le centre d'Art et de plaisanterie de Montbéliard

Le peintre Ivan, ex membre du groupe «Banlieue-Banlieue» qui réalisait des fresques à «plusieurs mains» sera jusqu'au 8 mars au centre d'art et de plaisanterie de Montbéliard.

«A la bouleverse», titre de l'exposition, est composée d'un cylindre de quatre toiles panoramiques de 3 mètres sur 10. Le regard peut s'infiltrer au travers d'un oeilleton percé au coeur de chacune d'elles pour y découvrir des travaux sur carton et de récents travaux sur verre. Cinq autres toiles de tailles différentes seront également réparties dans les salles de l'Hôtel de Sponeck. Cette création gigantesque est destinée à être le décor d'un futur spectacle.

Parallèlement à ce travail plastique, Ivan écrit et rencontre le public dans son atelier (32, avenue Wilson à Montbéliard).

Pour en savoir plus : Centre d'art et de plaisanterie - 54, rue Clémenceau - BP 236 - 25204 Montbéliard cedex - Tél. 81.91.37.11

Forum pour entreprendre à Besançon

Deux organisateurs au service de la création d'activités (Cré-entreprendre et Point-plus-entreprises) vous donnent rendez-vous le 30 janvier à Micropolis pour une information vivante sur les conditions de réussite de la création d'entreprise.

Les temps forts du forum :

- 50 stands ouverts de 9 h à 19 h 30 répartis en 4 espaces : organismes d'accueil et de conseil, dossier financier et juridique, couverture sociale du dirigeant et témoignages de créateurs.

- 4 ateliers thématiques animés par des spécialistes de la création d'entreprises (10 h : «l'étude de marché», 11 h «le dossier financier», 14 h 30 «le choix du statut» et 15 h 30 «les formalités obligatoires») clôturés par une table ronde à partir de 17 h sur le thème : «De l'initiative à la réussite du créateur en 1993».

- Un concours doté de 20.000 F de prix pour amener les visiteurs à se poser les bonnes questions. Chaque visiteur se verra ainsi remettre à son arrivée un document concours auquel il devra (pour participer au concours) répondre avant 17 h. Un jury d'exposants récompensera les meilleurs parcours et remettra vers 18 h 30, autour d'un cocktail les 3 premiers lots.

Contacts : Jean Tarbouriech - GIE - Point-plus-entreprises - 3, rue Violet - 25000 Besançon - Tél. 81.80.23.23 ou Véronique Barbier - Cré-entreprendre - 21, rue du polygone - 25000 Besançon - Tél. 81.81.85.23

Cirque et théâtre au rendez-vous

- Le 28 janvier : «Iphigénie» par la Comédie Française au Théâtre de Vesoul (Location : 84.75.40.66 - Tarif : 130 F adulte - 110 F carte jeunes)

- Du 2 au 20 février : «L'avarice», création du Centre dramatique national de Franche-Comté au CDN à Besançon (location : 81.88.55.11 - Tarif : 100 F adulte - 60 F carte jeunes)

- Les 4 et 5 février : «La nuit, la télévision et la guerre du Golfe» par Jean-Louis Benoît au Théâtre Granit de Belfort (Location : 84.28.09.98 - Tarif : 90 F adulte - 80 F carte jeunes)

- Le 5 février : «La musica» de Marguerite Duras hôtel de Sponeck de Montbéliard (location : 81.91.37.11 - Tarif : 60 F)

- Le 9 février : «Font et Val» au Théâtre municipal de Besançon (location : 81.82.14.56 - Tarif : 135 F)

- Le 10 février : «Popeck» au grand Kursaal à Besançon (location : 81.82.14.56 - Tarif : 155 F)

- Le 9 et 10 février : «Messieurs les ronds de cuir» au Théâtre de Vesoul (location : 84.75.40.66 - Tarif : 80 F adulte - 60 F carte jeunes)

- Du 10 au 14 février : «No animo mas anima» par le Cirque Plume - Sous chapiteau au Près la Rose à Montbéliard (location : 81.91.37.11)

- Du 12 au 14 février, puis du 18 au 20 : «La voix humaine» au Théâtre des Terres rouges à Salans (location : 84.71.15.83)

- Le 16 février : «Ventriloques amateurs» hôtel de Sponeck de Montbéliard (location : 81.91.37.11 - Tarif : 60 F)

- Du 16 au 18 février : «Eick» (26 enfants comédiens de l'atelier de la Cie Image aigüe de Lyon) à l'Espace Planoise (location : 81.51.03.12 - Tarif : 60 F adulte et 40 F scolaire)

- Le 17 février : «Le vaste monde, contes d'Andersen» au Théâtre Granit de Belfort (location : 84.28.09.98 - Tarif : 35 F)

- Le 19 février : «La double inconstance» au Théâtre Granit de Belfort (location : 84.28.09.98 - Tarif : 90 F adulte - 80 F carte jeunes)

- «Michel Boujenah» au Théâtre municipal de Besançon (location : 81.82.14.56 - Tarif de 145 F à 175 F)

- Le 21 février : «Laisse courir, c'est un fantôme» au Grand Molière à Luxeuil-les-bains (location : 84.40.57.28 - Tarif : 140 F)

- Le 28 février : «Le bouffon et la reine» de Polivka au Théâtre de Montbéliard (location : 81.91.37.11 - Tarif : 80 F adulte - 60 F carte jeunes)

«Un soir, des mots...» ce spectacle présenté par «Le Grenier» (association des élèves et anciens élèves du conservatoire d'art dramatique de Besançon), mis en scène et interprété par Marie-Pierre Michel et Philippe Borel, à découvrir du 16 au 20 février à 21 h à la Salle Battant.

L'intégralité des recettes sera versée au profit de la recherche contre le cancer. Renseignements et réservations : 81.51.03.71

Voyage au coeur du cinéma étranger à l'espace planoise



Le passager où l'histoire de Glassem jeune écolier dont la passion pour le football le conduira à braver les règles et les lois

De l'Iran à l'Inde en passant par Taïwan, sept films en versions originales seront présentés du 27 janvier au 4 février au cinéma de l'espace planoise.

Quand on peut à peine filmer une femme, et qu'il est interdit de parler politique ou religion, il reste les enfants, les garçons pré-pubères seulement.

De ce pis-aller imposé par l'intégriste censure, le cinéaste iranien Abbas Kiarostami a su faire le coeur battant de ses films et un miroir critique de la société patriarcale iranienne. Pour nous aider à mieux comprendre l'oeuvre de ce cinéaste, un critique des «cahiers du cinéma» sera présent du 29 au 31 janvier.

Les films présentés :

— Le passager

— **Close up** : Sans penser à mal, Ali, un jeune chômeur se fait passer pour un célèbre metteur en scène de cinéma auprès d'une famille qu'il implique dans un faux projet. Démasqué, il défend son droit au mensonge, à l'affabulation, par amour du cinéma.

— **Devoir du soir** : Un cinéaste interroge des enfants sur leurs devoirs, sur les raisons pour lesquelles ils ne les font pas ; les enfants répondent télévision et racontent leurs punitions. Cette enquête à travers la peur, l'angoisse, les mensonges qu'elle provoque du côté des enfants, renvoie au poids que le monde adulte fait peser sur l'enfant, surtout dans une société fermée comme l'Iran. Un film qui interroge parents, éducateurs et adultes sur la relation à l'enfant.

— **Où est la maison de mon ami ?** : Un écolier s'aperçoit qu'il a rapporté chez lui par erreur le cahier de son camarade de classe, pour lui éviter une punition, il tente de lui rendre et cherche sa maison. Long chemin, difficile, solitaire, d'un enfant qui par amitié et par devoir, veut sauver son copain.

— **Et la vie continue** : Quelques jours après le tremblement de terre, un homme et son fils recherchent les traces de l'enfant du film «Où est la maison de mon ami ?». Face à un tel drame humain, que peut le cinéma, que voit-il, que regarde-t-il, que révèle-t-il ? En filmant l'après-catastrophe, Abbas Kiarostami cherche en toute honnêteté, à voir la vie en regardant les décombres, à retrouver la beauté, des traces d'humanité.

— **Suvarnarekha (ou le fil d'or)** de l'indien Ritwik Ghatak raconte, avec poésie, amour des personnages et du public, l'histoire d'une famille que le destin, le monde vont blesser durement.

— **A brighter summer days (une belle journée d'été)** film du Taïwanais Edward Yang est une fresque romanesque sur la jeunesse, sur un monde en déséquilibre au début des années 60 à Taïpe, capitale de Taïwan.

Pour connaître les jours et heures des séances, contacter : Espace planoise - Place de l'Europe - 25000 Besançon - Tél. 81.51.03.12

Tarif : 30 F adulte - 25 F réduit et 100 F pour 5 films

4^{ème} édition de l'état du rock

Les 25, 26, 27 et 28 février prochain, la ville de Montpellier accueillera la 4^{ème} édition de l'état du rock.

Cette année encore, il y aura des concerts (avec notamment la présence du groupe bisontin WELCOME TO JULIAN, NOIR DESIR, 10 PETITS INDIENS, les VRP, les THUGS, un festival hard...), des rencontres autour du thème « le rock et l'argent » avec tous les partenaires de la musique et le rock bazar où tous les groupes inscrits avant le 1er février pourront se produire sur scène devant tous les acteurs du monde rock (managers, maisons de disques...).

Pour connaître la liste des hôtels pratiquant un tarif préférentiel pour le festival, les voyages organisés éventuellement au départ de votre région, le programme détaillé ou acheter votre « passe » pour cette édition 93, contacter :

Bigoudi Impérial - 33, rue Beaupaire - 75010 Paris - tél. 16(1) 40.40.94.44

Cette année, innovation : un gymnase avec douche sera à la disposition de ceux qui n'iront pas dormir à l'hôtel !

The Wedding Present



Formé à Leeds durant l'été 1985, The Wedding Present ont en 1992 classé leur douze 45 tours dans le TOP 30 anglais. A ce titre ils rejoignent 25 ans après Elvis Presley dans leur Guinness-book.

Après une tournée américaine puis anglaise, The Wedding Present sillonnera les routes de France en février et sera ainsi le 26 à Nancy, le 27 à Besançon (avec en 1^{ère} partie le groupe bisontin « Welcome to Julian ») et le 28 à Strasbourg.

La surprise de Wedding Present pour cette nouvelle année : une collection de clips vidéo des 12 disques parus réalisés par des réalisateurs de premier rang.

Mode et musique

La huitième édition du défilé de mode étudiant organisé par les élèves de l'IUT d'information et communication de Besançon aura pour thème « le cinéma ».

Ce spectacle réalisé en partenariat avec Peugeot Siab vous sera présenté le jeudi 18 février au Grand Kursaal à Besançon.

Au programme : défilé d'une ligne de vêtements réalisée par les étudiants de l'IUT, danse, sketches, chants et en clôture un concert de Jazz pour une soirée dansante.

Places à retirer au Grand Kursaal à partir du 8 février : 80 F adulte - 60 F étudiant

Les sons du mois

● Le 28 janvier : « Opéra du Sichuan » au Théâtre Granit de Belfort (location : 84.28.09.98 - Tarif : 110 F adulte - 100 F carte jeunes)

● Le 29 janvier : Beaux-Art Trio de New York à la Maison des Arts et loisirs de Sochaux (location : 81.94.16.34 - Tarif : 70 F adulte - 55 F carte jeunes)

● Le 2 février : Romain Didier au Théâtre de Vesoul (location : 84.75.40.66 - Tarif : 80 F adulte - 60 F carte jeunes)

Concert Kiosque (oeuvres de Suppe, Lacombe, Hummel, Torelli et Strauss) dans le cadre des manifestations du centenaire du Kursaal

● Le 3 février : Ensemble instrumental de Besançon sous la direction de Georg Pehlivanian à l'auditorium de l'Ecole régionale des Beaux-Arts de Besançon (Location : 81.82.14.56 - Tarif : 80 F adulte - 30 F étudiant)

● Le 6 février : Sale des fêtes et Well spotted en 1^{ère} partie au Cube Off à Audincourt (40 F)

Rétro Verso : Cabaret chansons françaises à l'Espace Molière de Luxeuil-bains (location : 84.40.57.28 - Tarif : 60 F adulte et 50 F tarif réduit)

● Le 9 février : récital chansons avec Louis Capart au Foyer Georges Brassens à Beaumont (location : 84.56.63.76 - Tarif : 60 F adulte et 50 F carte jeunes)

● Le 12 février : Dora Lou au Théâtre Granit de Belfort (location : 84.28.09.98 - Tarif : 90 F adulte - 80 F carte jeunes)

● Le 13 février : Von Magnet et Pape Legba en 1^{ère} partie au Cube Off à Audincourt (40 F)

La Camerata de Bourgoigne (Rossini, Mozart et Beethoven) à Besançon, salle du parlement.

L'orchestre de chambre Saliéri sous la direction de Tamas Pal au théâtre de Vesoul (location : 84.75.40.66 - Tarif : 130 F adulte - 110 F carte jeunes)

● Le 16 février : Francis Lallanne au Théâtre municipal de Besançon (location : 81.82.14.56 - Tarif de 135 F à 165 F)

● Le 18 février : Concert du conservatoire au Théâtre municipal de Besançon (location : 81.81.11.44)

● Le 20 février : Les Têtines noires et les Plays mobiles en 1^{ère} partie au Cube Off à Audincourt (40 F)

● Le 21 février : Michel Sardou à Vesoul sous chapiteau (location : 81.80.24.67 - Tarif : de 250 F à 280 F)

● Le 27 février : Petru Guefuci et Voce di Corsica au petit Kursaal (location : 81.88.55.11 - Tarif : 100 F adulte - 60 F carte jeunes)

L'écureuil en concert



● Paul Personne le 10 février au Montjoye

● House of love le 18 février au Montjoye

● Noir Désir le 19 février au Montjoye

● The Ramones le 24 février au Forum à Dijon

● Wedding Present et Welcome to Julian le 27 février au Montjoye

Locations dans les Caisses d'épargne et le CIJ de Franche-Comté

The Ramones

Ce fracassant quartet, considéré par le chroniqueur du magazine SPIN comme l'un des sept premiers de l'histoire du rock, a en 18 années d'existence bouleversé le rock des années soixante-dix. Les morceaux brefs et rapides, leurs paroles humoristiques et leur image d'anti-héros hostiles à la mode ont su produire l'étincelle qui a enflammé le punk britannique.

Leur dernier album « Mondo dingo » montre clairement que les Ramones possèdent cette force vitale, plus puissante que jamais et qui séduit tout aussi bien le yuppie, que l'étudiant ou le fan de métal...

The Ramones le 24 février à Dijon au Forum.

Infos spectacles :
36.15 IJ

DES PRIX D'AMIS

Blason d'Argent

~~42F~~

36F

Dimiter

LE FIEF
DES FROIDMONT

25
ans
après

BREL
arc-en-ciel

~~200F~~

90F

LA PLACE
STANISLAS

~~20F~~



AU DELA
DU SEEL

3140 M²
SUR LE VIEUX PORT

~~70F~~

30F

CONTES DU TRAIT DE FEU

~~90F~~

30F

JEAN SALTER

SERGE ASSIER

Calais
d'Éclairage
Éclairage

 EDITIONS
DE L'EST

En vente chez vos marchands de journaux, dans les librairies ou par correspondance
Rue Gabriel-Fauré - BP 50 - 54140 JARVILLE/LA MALGRANGE - Tél. 83.56.76.77



L'accession à la propriété : des pièges à éviter

L'accession à la propriété est un long voyage pour lequel tout le monde embarque : parents et enfants... La Caisse d'allocations familiales de Besançon nous livre ses conseils.

Les conseillères en économie sociale et familiale et les assistantes sociales de la Caisse d'allocations familiales de Besançon vous proposent de vous guider dans votre réflexion avant tout projet d'accession à la propriété.

Accéder à la propriété c'est se projeter dans le futur, c'est prévoir.

Avez-vous pensé à tout ? Avant de vous engager, renseignez-vous et faites le point sur :

1 - Vos possibilités financières

L'accession à la propriété revient plus cher qu'une location. Etudier votre budget afin de dégager l'argent disponible pour un projet d'acquisition.

Par exemple :

Monsieur et Madame DUPONT sont actuellement locataires. Ils paient 2.000 F par mois pour le loyer et le chauffage, une fois déduite l'allocation logement.

Ils épargnent 1.000 F par mois qu'ils placent sur un plan épargne logement.

Ainsi la famille pourra disposer de 3.000 F pour faire face aux nouvelles charges d'accession.

Et vous : de quelles sommes pouvez-vous disposer ?

Si aucune somme ne peut être dégagée, votre accession à la propriété est compromise.

La somme que vous devez dégager, sera-t-elle suffisante pour faire face aux nouvelles charges : transport, impôts fonciers, charge entretien maison, achats supplémentaires, taxe locale d'équipement ?...

2 - Votre apport personnel

Au minimum 10% du coût de l'opération. Cet apport est dans la pratique insuffisant pour permettre la réalisation du projet d'accession à la propriété et risque de le compromettre.

A titre d'information : pour prétendre à l'octroi d'un prêt PAP (Prêt à l'accession à la propriété) le pourcentage d'apport personnel exigé est de 20%.



ALLOCATIONS FAMILIALES

vous faire la vie plus facile

3 - Votre futur environnement

Avant de choisir votre futur lieu d'habitation, renseignez-vous entre autre sur :

- les particularités et la viabilité du terrain,
- l'implantation des structures (scolaires, commerciales...),
- les moyens de transport,
- l'éloignement par rapport au lieu de travail.

4 - Votre plan de financement

Etudier le coût total du projet.

Vous construisez,

Vous achetez un logement neuf ?

Vous achetez un logement ancien ?

Vous devrez ne pas oublier les frais s'y afférents.

- Le financement :

Etudiez et comparez les différents emprunts, le montant des remboursements, le taux d'intérêt et l'évolution des remboursements dans le temps.

- Les frais annexes obligatoires :

Frais notariés, d'hypothèques, de dossiers de prêt, d'architecte ou de maître d'oeuvre, d'agence, d'assurance, de différents branchements, taxes et impôts.

- Autres frais annexes :

Déménagement et aménagement intérieur et extérieur.

5 - Votre aide au logement

Aide personnalisée au logement ou allocation logement.

Ces aides au logement varient dans le temps et évoluent en fonction des critères fixés par voie réglementaire (composition et ressources de la famille, montant des remboursements, la nature du prêt, date et signature du contrat de prêt, situation géographique de l'habitation dans le département).

Attention : Tous les prêts ne

sont pas éligibles à l'Allocation personnalisée au logement (APL), seuls les prêts PAP et prêts conventionnés, ainsi que d'autres prêts complémentaires à ces derniers sous certaines conditions, ouvrent droit à l'Aide personnalisée au logement.

Vous pouvez obtenir une simulation du montant de l'aide au logement par Minitel, en faisant le 36.15 code CAF.

Cependant l'Aide personnalisée au logement et l'Allocation logement étant fluctuants, il est conseillé de ne pas l'inclure dans votre plan de financement.

6 - Votre futur budget

Faites vos comptes. Etablissez votre budget actuel (en tenant compte du total de vos ressources et charges, dépenses annuelles ramenées au mois) et projetez-le dans le cadre de l'accession.

La maîtrise de votre budget est l'élément déterminant de réussite de votre projet d'accession à la propriété.

La Caisse d'allocations familiales de Besançon se met à votre service par l'intermédiaire des conseillères en économie sociale et familiale pour vous aider dans l'élaboration d'un projet d'accession à la propriété.

7 - Vos droits et garanties

Des lois existent pour vous protéger, apprenez à les connaître et faites-les respecter.

Quelques conseils :

— Lisez entièrement les contrats avant de les signer.

— Ne signez jamais de contrat en blanc.

— Ne versez aucune somme d'argent avant la signature d'un contrat.

— Dans tous les contrats, exigez le plan de financement qui précise les caractéristiques de chaque prêt demandé (nature,

durée, taux, montant de remboursement).

— Faites inscrire dans vos contrats de construction un délai de réflexion d'un mois qui vous permettra le cas échéant de renoncer à votre projet sans perdre de l'argent.

Dans tous les cas, n'oubliez pas que vous êtes responsable de votre projet d'accession et de sa réussite.

Renseignez-vous :

Faites échec aux pièges de l'accession.

La Caisse d'allocations familiales de Besançon étudie la création d'un support d'information qu'elle mettra à votre disposition. D'autre part, des campagnes d'information seront menées à compter d'avril 1993.

Adresses utiles :

— Caisse d'allocations familiales de Besançon

2, rue Denis Papin

25037 BESANCON CEDEX

— Mutualité sociale agricole

13, avenue Elisée Cusnier

25012 BESANCON CEDEX

— Direction départementale de l'équipement

rue du Roussillon

25003 BESANCON CEDEX

— Association départementale pour

l'information sur le logement

ADIL

37, rue Battant

25000 BESANCON

AVENTURE

Raid au Burkina Faso

Créé par Daniel Balavoine sous l'égide de son action humanitaire «Action école», l'opération RAGE (Raid africain des grandes écoles) va cette année encore offrir la possibilité, aux étudiants prêts à s'investir dans une aventure utile, de partir sur les pistes africaines.

Cette aventure repartira pour la 7ème année consécutive du 19 juillet au 20 septembre 1993. En Peugeot 504 Pick-up bûchés, les étudiants poursuivront une mission de sensibilisation et réaliseront des actions auprès des enfants en collaboration avec l'UNESCO ainsi que de la vaccination au pistolet.

Une semaine de promotion à travers toute la France sera organisée avant d'embarquer pour l'Afrique: des débats, réceptions et concerts animeront ainsi les villes étapes.

Les étudiants désireux de participer à cette opération devront verser au comité d'organisation des frais d'inscription d'un montant de 215 F.

Si vous souhaitez vous joindre à cette manifestation, contactez Jean-Michel au 16 (1) 40.72.79.48 ou écrivez au comité organisateur:

Aide au développement humanitaire organisation et communication (AD'HOC) - 59, avenue Victor-Hugo - 75116 Paris.

CONCOURS

Prix du jeune écrivain

Ce prix annuel est destiné à récompenser une oeuvre inédite, d'imagination, en prose (nouvelle, roman, pièce de théâtre), d'un écrivain âgé de 15 à 23 ans le jour de la remise des prix, c'est-à-dire né(e) entre le 27 mai 1969 et le 28 mai 1978.

Le texte doit comporter au moins 5 feuillets (soit environ 7.500 signes), la limite supérieure est fixée à 100 pages. Le manuscrit dactylographié en double exemplaire doit parvenir avant le 27 février dernier délai à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Chaque candidat peut envoyer, s'il le désire, plusieurs oeuvres.

Afin de respecter l'anonymat, le texte ne devra porter

ni nom, ni signature; un titre est indispensable.

Les manuscrits ne seront pas retournés.

Chaque auteur joindra à son envoi un chèque de 60 F à l'ordre de l'Union laïque (frais de dossier) ainsi que 2 enveloppes timbrées format 110 X 220 à 4,00 F à son adresse. Les candidats devront préciser leur numéro de téléphone, le nom et l'adresse de leur établissement scolaire ou universitaire et une photocopie de leur pièce d'identité.

Un accusé de réception leur sera retourné. Les dossiers incomplets seront refusés.

Le 28 mai 1993, au lycée Charles de Gaulle à Muret (haute-Garonne) le jury com-

posé de diverses personnalités du monde littéraire (des écrivains parmi lesquels Christiane Baroche, Claude Ber, Georges-Olivier Chateaufort, Aris Farkinos, Marie Rouanet... des journalistes littéraires comme Pierre Lepape du Monde et Henry Beulay de la Dépêche du Midi... et des directeurs d'éditions...) désignera les lauréats.

Les prix remis consisteront en voyages culturels, stages ou lots de livres. Les textes primés seront, s'ils sont de qualité, édités par «Le Monde Editions».

Ce prix est organisé avec le concours de la BNP et du journal Le Monde.

Contact: Prix du jeune écrivain - 6, route de Labarthe - 31000 Muret - Tél. 61.56.13.15

CHANTIERS DE TRAVAIL

Restauration du patrimoine

Le Club du vieux manoir organise des chantiers internationaux ouverts aux jeunes dès 15 ans.

Son originalité est d'offrir parallèlement aux jeunes à partir de 16 ans un cycle progressif de formation, réparti en 4 niveaux, au sein de l'école pratique de sauvetage, restauration et animation des monuments anciens et des sites:

— un stage de 10 jours à Noël de chaque année (dans le domaine du château d'Argy dans l'Indre: 65F/jour),

— des sessions de spécialisations pratiques (en Février, Pâques, Juin, Septembre et Toussaint),

— des publications régulières: séries de cours, bulletin trimestriel pour une information spécialisée

— des groupes de travail pour les recherches

— un stage d'application pratique l'été pour l'encadrement d'un camp-chantier.

Cette formation donne accès aux bases et DEFA dans le domaine socio-éducatif.

Tous les stages donnent droit aux Congés-cadres Jeunesse pour les salariés de moins de 30 ans.

Pour plus d'informations: Club du vieux manoir - 10, rue de la Cossonnerie - 75001 Paris - Tél. 16(1) 45.08.80.40

SEJOURS A THEME

Cet hiver, innovez...et partez à la découverte du ski d'orientation et des traditionnelles raquettes.

Les propositions en région:

Sachez par ailleurs que de nombreux syndicats d'initiative franc-comtois organisent à la journée des sorties raquettes. Ils pourront de même vous fournir de plus amples renseignements quant aux possibilités de stages et séjours dans leur station ou zone nordique.

Sports d'hiver

● Ski d'orientation:

— Accueil montagnard (25240 Chapelle-des-bois - Tél. 81.69.26.19)

— Espace Morteau (15, rue des Moulinots - BP 77 - 25502 Morteau cedex - Tél. 81.67.48.72)

— Evasion tonique (25130 Villers-le-lac - Tél. 81.68.02.89) — Foyer rural de Prénovel-les-Piards (39150 Saint-Laurent - Tél. 84.60.41.28)

● Raquettes:

— Centre Duchet (39150 Prénovel - Tél. 84.60.41.26)

— Espace Morteau (adresse ci-dessus)

— Evasion Tonique (adresse ci-dessus)

— Foyer rural de Prénovel-les-Piards (adresse ci-dessus)

— Juragenc (19, av. Jean Moulin - 39000 Lons-le-Saunier - Tél. 84.47.27.27)

— Renouveau (2, rue de la Trésorerie - 73023 Chambéry cedex - Tél. 79.75.75.75)

INSTITUT DES FORCES DE VENTE DE FRANCHE-COMTÉ

Ecole Privée d'Enseignement Commercial reconnue par l'Etat

VOUS PROPOSE

UNE QUALIFICATION COMMERCIALE EN 9 MOIS

Cycle technicien des forces de vente

Après BAC ou équivalent

Programme:
Communication
Economie
Techniques de vente
Gestion

Organisation
Marketing
Langue
Export
+ stages pratiques

Cycle supérieur de formation des forces de vente

Après BAC + 2 minimum

Programme:
Communication
Marketing
Techniques de vente
Techniques de gestion

Techniques financières
Management
Langue
Export
+ stages pratiques

Choisissez votre formation et demandez la documentation, elle est gratuite

NOM Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Sans engagement de ma part, je souhaite recevoir une documentation complète sur

Cycle Technicien des Forces de Vente

Cycle Supérieur de Formation des Forces de Vente

A retourner à:

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA

33, place de la Comédie - 39016 LONS-LE-SAUNIER Cedex

CCIJ

CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU JURA

SEJOURS

En Angleterre

Pour les postes «au pair», il n'est pas nécessaire de détenir un permis de travail. Dès votre arrivée en Grande-Bretagne, vous devrez présenter la lettre d'invitation de la famille détaillant les arrangements de votre séjour.

Les postes au pair sont quasiment réservés aux jeunes filles de 17 à 27 ans et ne peuvent excéder une durée maximale de 2 ans.

En tant que jeune fille au pair vous contribuerez à raison de 5 heures par jour à différentes tâches ménagères, à la garde des enfants en échange de votre hébergement, nourriture et argent de poche.

En Grande-Bretagne toutes les agences de placement au pair doivent posséder une licence et avoir été inspectées par le département de l'emploi. La Fédération de recruitment and employment services (36-38 Mortimer street - WIN - 7 RB Londres) vous fera parvenir une liste d'agences sur réception d'un coupon-réponse international.

En France de nombreux organismes sont spécialisés dans ce type de séjour. La fiche CIDJ N°8.23 «au pair à l'étranger» les recense.

Pour obtenir la liste des séjours linguistiques contactez l'une des trois fédérations réunissant les organisateurs français de séjours linguistiques: UNOSEL (293-295, rue de Vaugirard - 75015 Paris), UNAT (8, rue César Frank - 75015 Paris) et FFOSC (7, rue Beccaria - 75012 Paris) ou encore consulter dans le réseau IJ la fiche CIDJ N°7.54 «Séjours linguistiques à l'étranger»

Londres pas cher

Hébergement

● Le centre français de Londres :

— Résidence internationale, située à Notting Hill Gate, quartier résidentiel de Londres, à proximité de Kensington palace, de Hyde park et du marché de Portobello.

— Capacité d'accueil: 200 personnes en chambres individuelles ou de 2 à 3 lits et dortoirs de 8 à 12 lits

— Ouvert toute l'année 24 h/24. Réservations: téléphonez du lundi au vendredi de 9 h à 18 h (heure anglaise) pour connaître les disponibilités et verser des arrhes pour confirmer (chèques bancaires en francs français ou carte visa/mastercard ou eurocard).

— Annulations: moins de 15 jours avant: 200 F

— Départ: un préavis de 48 heures est demandé

— Tarifs individuels pour séjours de moins de 2 mois comprenant le petit déjeuner et le ménage journalier de la chambre: de 105 F à 199 F la nuitée.

— Les tarifs groupe et tarifs individuels pour des séjours supérieurs à 2 mois sont à consulter au CIJ de Franche-Comté.

● Les auberges de jeunesse : 7 établissements londoniens d'une capacité de 1.195 lits répartis en chambres de tailles diverses (minimum deux lits) - Tarif à partir de 10 30 la nuit. Il est conseillé de réserver à l'a-



Groupes ou individuels, pour des séjours longs ou de courte durée, le centre français de Londres vous accueille toute l'année

vance en téléphonant à la centrale de réservation au 19.33.44.71.248.6547 ou en écrivant directement à l'une des 7 auberges de jeunesse (adresses au CIJ).

A noter: les centres d'information de touristes des gares de Victoria et de Liverpool street, de l'aéroport d'Heathrow et des grands magasins Harrods et Selfridges disposent d'un service de réservation.

● Les résidences universitaires et scolaires offrent des possibilités d'hébergement pendant les vacances scolaires de juillet à septembre, et à Noël et Pâques pour 3 semaines.

Pour réserver contacter par téléphone: British universities accommodation consortium (BUAC) au 19.33.44.60.250.4571 et

Higher education accommodation consortium (HEAC) au 19.33.44.74.268.3759 ou par

courrier (adresses au CIJ)

Transport

La «visitor travelcard» d'une durée variable de 3 à 7 jours (de 120 F à 260 F) vous permet de voyager à volonté sur la quasi totalité du réseau métro et autobus de Londres. Le transfert de l'aéroport d'Heathrow à Londres par métro est inclus. Cette carte vous procure également de nombreux bons de réductions dans des commerces, monuments...londoniens. En vente auprès de British rail international (57, rue St-Roch à Paris - Tél. 16(1) 42.61.85.40)

Sorties

● Salles de concerts pop et rock: Astoria (157, Charing cross road), Hammersmith odéon (Queen Caroline street), Marquee (105, Charing cross road) et Rock garden (The Piazza, covent garden). De nombreux pubs accueillent également des groupes parmi lesquels The Mean Fiddler (24-28 A, High street), Hope and Anchor (à Islington et Camden) et Powerhaus (1, liverpool road).

● Pour le jazz et le folk: Bass clef (35 Coronet street), Cecil sharp house (2, regent's park road), Jazz café (5, Parkway), New Battersea folk club (Culvert street), Pizza express (10, Dean street), Pizza on the park (11, Knightsbridge) et Tenor clef (1, Hoxton square).

STAGES EMPLOIS

En Angleterre

Pour connaître les adresses des différents organismes cités et autres contacts utiles, adressez-vous au CIJ Franche-comté:

ABSE (en entreprises dans le domaine des sciences sociales), AIESEC France (réservé aux étudiants inscrits dans une des 35 écoles de commerce ou universités faisant partie de l'association), AIGLES (domaines du marketing international, export, secrétariat, hôtellerie et ingénierie) ANFIIDE (élèves infirmières ou possédant leur diplôme d'état et ayant une bonne connaissance de la langue), ANSE (pour apprentis ou étudiants en écoles de commerce ou d'ingénierie), BTHA (étudiants de niveau BAC + 2 minimum dans les domaines du marketing, banque, commerce et secrétariat), EAGLE UK (domaines du commerce et de l'industrie), EWEP (restauration), FWN (agriculture), HOET (stages en entreprise avec hébergement en famille), HORIZON HPL (hôtellerie), IAESTE (étudiants niveau BAC + 3), INTER-ECHANGES (hôtellerie et restauration), PROEUROPA (domaines du commerce, du marketing, de l'industrie, secrétariat, hôtellerie et restauration), SESAME (stages agricoles), SILC (de 4 à 8 semaines de mai à septembre dans les domaines de l'hôtellerie, tourisme, marketing, ingénierie et public-ité).

LES GUIDES DES MÉTIERS C.I.D.J./PHOSPHORE



26 titres en vente
au C.I.J. Franche-Comté
et
dans les librairies

La nuit

A l'occasion du 10^e anniversaire du CIJ, le ministère de la Jeunesse et des sports a présenté, au grand kurssal, la nuit des défis regroupant tous les lauréats défi jeunes et projets J de l'année 1992. Les photos du reportage sont signées Yves Petit.



Luc Noto, Président du CIJ et Robert Scherer, Directeur régional de la jeunesse et des sports ouvrent la soirée



Les Raoul's j'te pousse, groupe bisontin de rock alternatif ont séduit le public

L'annuaire des lauréats Défi jeunes et Projets J de Franche-Comté est disponible dans le réseau IJ.

Maîtriser, aujourd'hui comme demain,
les technologies de pointe.

Sous-Officier dans l'armée de Terre

Pour mener à bien ses différentes missions : garantir l'intégrité du territoire, prévenir les risques de conflit, participer aux actions humanitaires... l'Armée de Terre a besoin d'un encadrement solide fait de techniciens de haut niveau. L'Armée de Terre vous propose d'intégrer ses écoles de sous-officiers. De la seconde au Bac, vous avez la nationalité française. Pour plus de renseignements, contactez le Centre d'Information et de Recrutement de l'Armée de Terre.

25 Quartier RUTY
64, rue Bersot
25031 BESANCON CEDEX
TEL: 81.83.16.90




ARMÉE DE TERRE
ARMÉE D'EXCELLENCE

Remplissez le coupon-réponse

NOM Prénom Classe suivie
Adresse Ville Code postal

A renvoyer à : CIRAT - 64, rue Bersot - 25031 BESANÇON cedex - Tél. 81.83.16.90

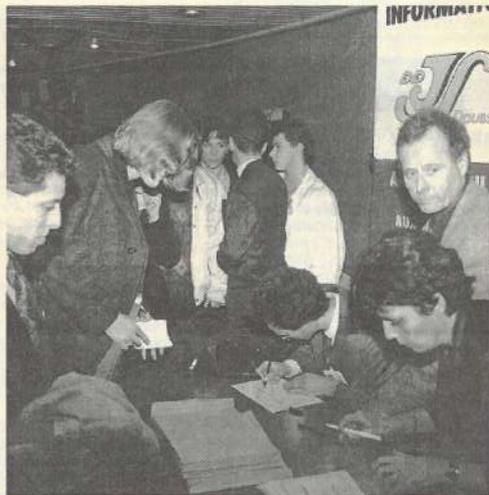
des défis



Originaires de Haute-Saône ces jeunes filles font partie du projet J de Martial Greuillet : réaliser une nuit du spectacle valorisant le travail et la créativité de 25 jeunes participants



Philippe Bruniaux, lauréat défi jeunes pour son prestigieux livre sur Arbois



Stand Jeunesse et sports de remise de diplômes aux lauréats



Les 6 jeunes vésuliens ayant réalisé l'équipement et la décoration d'un bus à l'occasion de la manifestation «La fureur de lire».



Lise Fouignat de Montbéliard pour un projet d'aide humanitaire en Inde auprès de Mère Thérèse

Lauréats, si vous n'avez pu retirer votre diplôme lors de la soirée des défis, contacter votre direction départementale de la jeunesse et des sports.

ANGLAIS
ALLEMAND
ITALIEN
ESPAGNOL
RUSSE
CHINOIS...

**OBJECTIF,
EFFICACITE**



**Pour augmenter votre C.A.,
communiquez au-delà des frontières !**

Le club **inlingua** vous propose une pédagogie essentiellement axée sur des situations de la vie professionnelle. Vous serez très rapidement opérationnel.



28, rue de la République
25000 BESANÇON
Tél. 81.82.35.06

ER 4 250193

UNE MESURE JEUNE : LE CONTRAT D'ORIENTATION

Nouvelle mesure destinée à faciliter l'insertion des jeunes, le contrat d'orientation s'adresse à un public en situation difficile : les jeunes de 16 à moins de 23 ans sans diplôme.

Qu'est-ce qu'un Contrat d'Orientation ?

- C'est un véritable contrat de travail conclu pour une durée déterminée de 3 à 6 mois. Ce contrat n'est pas renouvelable.
- Il peut être conclu avec toutes les entreprises du secteur privé relevant du régime UNEDIC.

- Tout jeune en Contrat d'Orientation bénéficie pendant son temps de travail d'une formation d'au moins 32 heures par mois. Ces actions de formation et d'orientation doivent permettre aux jeunes de construire un projet professionnel et de rechercher un emploi.

- La rémunération varie suivant l'âge :

de 16 à 17 ans : 30 % du SMIC
de 18 à 20 ans : 50 % du SMIC
21 ans et plus : 65 % du SMIC

Pour rappel, le SMIC s'élève à ce jour à

4.688,07 F (salaire net)

- Quel avantage pour l'employeur ?

Il bénéficie d'une exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale.

D'autre part, les heures de formation lui sont remboursées sur la base de 50 F de l'heure.

Que faire après le contrat d'orientation ?

Le contrat d'orientation a pour objectif de donner à des jeunes une première expérience dans l'entreprise.

A l'issue de ce contrat, le jeune pourra bénéficier par exemple d'un contrat de qualification pour apprendre le métier qu'il aura choisi.

*Pour en savoir davantage, contactez votre
Agence locale pour l'Emploi*

ANPE

DIVERS

★ Le Club des 4 Vents recherche **toute main d'œuvre pour des « summer jobs »** en hôtellerie et restauration. Avoir entre 19 et 30 ans, statut étudiant obligatoire, bonne connaissance de la langue anglaise. A partir du début juillet 93, durée de 4 mois max. Contacter CEI/Club des 4 Vents, 1 rue Gozlin, 75006 PARIS, tél.: 16 (1) 43.29.60.20.

★ L'Association International Friends recherche **des serveurs, serveuses, employés dans les parcs d'attractions, des campings, épicerie, boutiques, stations d'été, bureaux.** Conditions: être étudiant, être âgé de 18 ans minimum, pouvoir communiquer en anglais. Contacter Association International Friends, BP 2, 18700 Aubigny sur Nere.

★ La MJC de Lons le Saunier recherche pour son foyer bar **un animateur, employé en contrat emploi solidarité (CES).** Dès maintenant. Contacter la MJC de Lons le Saunier, M. LEGER 1 rue des Mouillères 39000 LONS LE SAUNIER. Tél. 84.24.44.92.

★ Association recherche **un animateur CES,** pour accompagnement scolaire. Expérience dans l'accompagnement des enfants en difficultés, connaissance du monde associatif et un bon niveau de connaissances générales. Adresser CV + lettre de motivation, à L'ARETE, 4 rue Rembrandt - 25000 BESANCON.

★ Association recherche pour son lieu d'accueil parents-enfants **une éducatrice jeunes enfants à mi-temps**, contrat à durée déterminée. Expérience positive dans le milieu de la petite enfance, un excellent contact et la capacité de vous intégrer à une équipe de travail. Adresser lettre manuscrite avec CV et photo à L'ARETE, 4 rue Rembrandt - 25000 BESANCON.

AUTO-STOP SERVICE

Extrait des offres au 07/01/93

★ Besançon - Héricourt, 3 places. Départ le dimanche entre 20 h 30 et 21 h, retour le vendredi vers 17 h 30. Réf. 00241.

★ Besançon - Valence, via Bourg et Lyon, 2 places. Départ le vendredi vers 16 h à chaque vacances scolaires sinon 2 fois par mois. Réf. 00226.

★ Besançon - Strasbourg, 2 places. Départ le vendredi à 18 h, tous les 15 jours. Réf. 00228.

★ Besançon - Angers, via Auxerre, Orléans, Tours, 2 places. Réf. 00239.

★ Besançon - Lyon, via Lons le Saunier et Bourg en Bresse, 3 places. Départ tous les week-end, trajet régulier. Réf. 00244.

★ Besançon - Pontarlier, 2 places. Départ tous les jours durant l'année scolaire. Réf. 00250.

★ Besançon - Grenoble, 3 places. Départ le vendredi soir, retour le dimanche soir, trajet régulier. Réf. 00254.

★ Besançon - Chalon sur Saône, via Dole, 3 places. Départ le lundi à 6 h 15, retour le samedi à 12 h 00. Réf. 00240.

★ Vesoul - Reims, 4 places. Départ le lundi à 5 h du matin, retour le vendredi sauf pendant les vacances scolaires. Réf. 00249.

★ Roullans - Mulhouse, via Baume les Dames, Clerval, l'Isle sur le Doubs, 3 places. Trajet régulier tous les week-end durant l'année scolaire. Réf. 00258.

Sur 3615 IJ :
Les offres
de chambres
meublées

CHAMBRES MEUBLÉES

QUARTIER SAINT CLAUDE

★ Dans immeuble, entrée propriétaire, accès cuisine (petit déjeuner et repas du soir uniquement) et salle de bains. Chauffage central, bus proches. Loyer: 900 Francs TCC, caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf. C5.

QUARTIER CANOT

★ Dans maison, entrée indépendante, rez de chaussée, 15 m², accès salle de bains, pas de possibilité de cuisine. Chauffage central, bus proches. Loyer: 1200 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 14/01/93. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf. C956.

QUARTIER VIOTTE

★ Dans immeuble, entrée indépendante, rez de chaussée, cuisine et salle de bains en commun à trois chambres. Chauffage central, bus proches. Loyer: 1000 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 15/01/93. Locataire souhaité: garçon. Réf. C942.

★ Dans maison, entrée indépendante, cuisine et salle de bains. Chauffage central, bus proches. Loyer 1000 F TCC. Caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiant. Réf. C965.

QUARTIER LA MOULLERE

★ Dans immeuble, entrée indépendante, 25 m², cuisine équipée et salle de bains en commun à 4 chambres. Chauffage individuel au gaz, bus proches. Loyer: 1550 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 20/01/93. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf. C946.

QUARTIER FONTAINE ARGENT

★ Dans immeuble, entrée propriétaire, 6ème étage avec ascenseur, accès salle de bains et cuisine. Chauffage central, bus 5 proche. Loyer: 950 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiante région. Réf. C581.

★ Dans maison, entrée propriétaire, 1er étage, salle de bains et cuisine équipée en commun à trois chambres. Chauffage central, bus 5 proche. Loyer: 1000 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiante. Réf. C375.

QUARTIER BREGILLE

★ Dans maison, entrée propriétaire, salle de bains, possibilité cuisine (petit déjeuner uniquement). Chauffage central, bus proches. Loyer: 1300 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiant. Réf. C967.

★ Dans maison, entrée indépendante, 1er étage, 10 m² environ, coin cuisine, lavabo (pas de douche). Chauffage central, bus 5 proche. Loyer: 950 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiant(e) région. Réf. C830.

QUARTIER LES CHAPRAIS

★ Dans maison, entrée indépendante, rez de chaussée, lavabo dans la chambre (pas de douche), possibilité réchaud. Chauffage au gaz, parking, bus 1 proche. Loyer: 900 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiant région. Réf. C253.

MONTFERRAND - 7 KM DE BESANCON

★ Dans maison, entrée indépendante, salle de bains et cuisine en commun à deux chambres, télévision. Chauffage central. Véhicule indispensable. Loyer: 1200 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiant. Réf. C843.

PIREY - 5 KM DE BESANCON

★ Dans maison, entrée indépendante, 1er étage, salle de bains et coin cuisine en commun à 4 chambres. Chauffage électrique, parking, nécessité d'un véhicule. Loyer: 950 Francs TCC. Caution 1 mois. Disponible au 15/01/93. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf. C31.

★ Dans maison, entrée indépendante, 1er étage, cuisine équipée, salle de bains en commun à 3 chambres. Chauffage central. Véhicule indispensable. Loyer: 950 Francs TCC. Pas de caution. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: étudiant(e). Réf. C66.

SAINTE VIT - 18 KM DE BESANCON

★ Dans maison, entrée propriétaire, 1er étage, 20 m², accès salle de bains et cuisine. Chauffage central. Gare de Sainte Vit proche. Loyer: 600 Francs. Pas de caution. Disponible au 07/01/93. Locataire souhaité: personne sérieuse. Réf. C904.

FORCOMEX

FORMATION AU COMMERCE EXTÉRIEUR

ON NE S'IMPROVISE PAS EXPERT DU COMMERCE INTERNATIONAL, ON LE DEVIENT

- **DIPLÔME** reconnu par l'Etat français homologué au niveau II (licence, maîtrise)
- **DIPLÔME** reconnu en Grande-Bretagne par le Faculty for the Accreditation of Business and Management Skills (F.A.B.M.S.)
- **NIVEAU DE RECRUTEMENT**
Bac + 2 minimum
- **DURÉE DES ÉTUDES**
6 mois de cours intensifs
10 semaines de stage pratique en entreprise

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ : PROFITEZ D'UN RÉSEAU DE 6 ÉCOLES EN FRANCE

FORCOMEX-ECOLE EST

gérée par :

*LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE GRAY - VESOUL*



COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

FORCOMEX-ECOLE EST

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR FORCOMEX

Ouverture du Point Information Jeunesse de Baume-les-Dames



La salle de documentation

Point Information Jeunesse
Centre municipal de formation
7, rue Barbier - 25110 Baume-les-Dames
Tél. 81.84.33.77

Lorsqu'il a été décidé l'extension du CIJ de Franche-Comté sur les communes de la région et du département, la ville de Baume-les-Dames a immédiatement posé sa candidature pour cette initiative. Cette action renforce la politique globale d'information, de formation et d'aide à la jeunesse menée depuis de nombreuses années déjà par la ville de Baume-les-Dames avec le soutien du Conseil Général du Doubs.

Le 1er décembre 1992, le centre municipal de formation de Baume-les-Dames est ainsi devenu officiellement le premier point information jeunesse (PIJ) du département.

Un lieu ouvert à tous

Le but du PIJ est d'offrir à la population baumoise les avantages et services du CIJ de Besançon, en décentralisant les informations et la documentation réalisées par l'équipe du CIJ de Franche-Comté, auxquelles seront ajoutées celles concernant spécifiquement le canton.

Il est tenu par Mademoiselle Regazzoni qui travaillera en

étroite collaboration avec la PAIO chargée elle plus spécialement des problèmes liés à l'emploi et à la formation des jeunes.

L'originalité de ce PIJ est de rassembler en un même lieu une information destinée aux jeunes et de leur proposer une réponse à leurs problèmes de formation par une palette diversifiée d'actions.

Un lieu de formation

Créé en 1983, le centre municipal de formation de Baume-les-Dames a pour vocation de faciliter l'insertion professionnelle et la qualification des jeunes salariés ou demandeurs d'emploi de moins de 25 ans.

Pour ce faire, de nombreuses formations sont mises en place tout au long de l'année. Ces actions sont généralement rémunérées et d'une durée moyenne de 6 mois. De nombreuses possibilités de prises en charge des frais de formation existent : crédit formation, congé individuel de formation...

Ses domaines d'interventions principaux sont les suivants :

— La restauration avec des formations qualifiantes et pré-qualifiantes orientées vers une pratique intensive grâce au restaurant d'application du centre.

— L'imprimerie avec notamment un stage d'initiation aux métiers de l'industrie des arts graphiques qui permet aux personnes intéressées par ce secteur d'alterner formation théorique et initiation à la pratique : montage labo, PAO, impression offset...

— Les métiers des soins aux personnes avec des actions de pré-formation aux métiers d'aide à domicile, d'aide médico-pédagogique ou préparant au concours d'entrée à l'école d'aide-soignante.

Le centre municipal de formation propose également différentes actions d'insertion professionnelle destinées aux jeunes femmes désireuses de se réorienter vers l'industrie. Il dispense des cours de mise à niveau plus particulièrement destinés à un public ayant de grandes difficultés d'apprentissage.

Bien qu'accueillant un public essentiellement baumoise, le centre municipal de formation reste ouvert à toute demande émanant d'un niveau régional.

ER 1 180592

CLASSE PRÉPARATOIRE AUX CONCOURS DU HAUT ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

- Classe créée en 1978, annexe de sup de Co -Dijon
- Option économique
- Préparation réservée aux titulaires des bacs A1, B, C, D
- Sélection sur dossier scolaire
- Effectif maximum de 25 étudiants

L'EGC et la CLASSE PRÉPARATOIRE

sont gérées par :



LA CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE GRAY - VESOUL
Enseignement supérieur
privé

ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE DE FRANCHE-COMTÉ

NOUVEAU

**CONCOURS NATIONAL
GROUPE E.G.C.**

2 SESSIONS : 15 mai 1993 - 26 juin 1993

2 CENTRES D'EXAMENS : BESANÇON - VESOUL

- Admission en 1^{re} année réservée aux titulaires du baccalauréat (toutes séries)
- Durée des études : 3 ans

COUPON-RÉPONSE A RETOURNER A

EGC FRANCHE-COMTE

27, av. A.-Briand - 70000 VESOUL - Tél. 84.96.71.19

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville

SOUHAITE RECEVOIR UNE INFORMATION SUR :

classe préparatoire EGC



ENTREPRENDRE

● Echanges France-Québec

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) est un organisme bigouvernemental créé en 1968 dont la Présidence en France est assurée par le Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Chaque année, à travers différents programmes, il favorise les échanges entre les deux communautés et apporte une aide financière aux jeunes désireux de mener à bien un projet de coopération entre les deux pays.

Les programmes 1993 tiendront en priorité les projets liés à la formation, l'emploi ou l'activité économique dans l'un des domaines suivants :

- culture et entreprises culturelles,
- commerce,
- communication et médias,
- environnement,
- insertion sociale et professionnelle,
- et Tourisme.

Si votre démarche s'inscrit dans l'une de ces priorités, vous pouvez soumettre votre projet à l'OFQJ qui vous fera parvenir sur simple demande un formulaire de présentation.

Les projets sélectionnés par un jury pourront bénéficier d'une aide financière de 2.000 F maximum par participant.

En contrepartie, trois mois au plus tard après votre retour en France, vous devrez faire parvenir à l'OFQJ le bilan (écrit, filmé ou enregistré) de votre séjour au Québec.

Date limite de dépôt des projets : le 15 avril 93

Contact : OFQJ - 5, rue de Logelbach - 75847 Paris cedex 17 - Tél. 16(1) 47.66.04.76

● Session connaissance de la France

La Direction départementale de la jeunesse et des sports de l'Isère propose aux jeunes de 18 à 30 ans une session connaissance de la France « ski de piste » aux Deux-Alpes du 27 Mars au 3 avril.

Programme : accueil des stagiaires le 27 mars à la gare de Grenoble, du 28 mars au 1er avril ski de piste aux Deux-Alpes (3 heures de cours par jour encadrés par des moniteurs professionnels), le 2 avril visite des caves de Chartreuse de Voiron et Grenoble, départ le 3 avril.

Coût : 2.000 F

Inscriptions : Direction départementale de la jeunesse et des sports de l'Isère - 11 avenue Paul Verlaine - BP 2428 - 38034 Grenoble cedex - Tél. 76.33.73.73 - Contacts : Françoise Durand et Anne-Marie Roux

Du côté de

Jeunesse & Sports

Prix littéraires du Ministère Jeunesse et Sports

Les prix littéraires du Ministère de la Jeunesse et des Sports ont pour but de favoriser la création et la diffusion d'une littérature de qualité destinée aux jeunes, et de faciliter la découverte de nouveaux talents.

Le montant total de ces prix est pour 1993 de 120.000 F.

Ils récompensent des auteurs d'expression française, sans distinction de nationalité, dans les domaines du roman et de la poésie.

Les manuscrits devront être remis au plus tard le **lundi 1er mars 1993** suivant les dispositions prévues par les règlements.

Pour obtenir toutes précisions complémentaires :

Ministère de la Jeunesse et des Sports - Direction de la jeunesse et de la vie associative - département des activités interministérielles - 78, rue Olivier de Serres - 75015 Paris - Tél. 16 (1) 40.45.93.61

● PRIX du ROMAN JEUNESSE :

- Doté de deux prix de 30.000 F chacun,
- Ouvert aux auteurs d'expression française ayant atteint l'âge de la majorité légale dans leur pays,
- Récompense des oeuvres de fiction (contes ou romans) originales et inédites écrites pour la jeunesse,
- 50 pages (21 x 29,7) minimum recto numérotées dactylographiques et agrafées,
- Les oeuvres sont présentées de façon anonyme, sous couvert d'un pseudonyme.

— A envoyer à : Prix du roman jeunesse 1993 - Centre de recherche et d'information sur la littérature pour la jeunesse - 39, rue du Châteaudun - 75009 Paris

● PRIX DE POESIE JEUNESSE :

- Doté d'un prix d'un montant de 30.000 Francs,
- Ouvert aux auteurs d'expression française ayant atteint l'âge de la majorité légale dans leur pays,
- Récompense un recueil de poèmes écrits pour l'enfance de la jeunesse et inédit,
- Au moins 30 pages (21 x 29,7) de poèmes et numérotées,
- Les oeuvres sont présentées de façon anonyme sous couvert d'un pseudonyme,
- A envoyer à : Prix de poésie jeunesse 1993 - La maison de poésie - 11 bis, rue Ballu - 75009 Paris

● PRIX ARTHUR RIMBAUD :

- Doté d'un prix de 30.000 F,
- Ouvert aux jeunes ayant plus de 15 ans et moins de 26 ans au 1er janvier 1994,
- Récompense un recueil de poèmes entièrement inédits, uniquement sur manuscrit,
- 30 à 100 pages (21 x 29,7) recto numérotées,
- Les oeuvres sont présentées de façon anonyme sous couvert d'un pseudonyme,
- A envoyer à : La Maison de la poésie - Prix Arthur Rimbaud - 11 bis, rue Ballu - 75009 Paris.



ENTREPRENDRE

● Stage d'animateurs-interprètes franco-allemands

Sous l'égide de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), organisme soutenu par le Ministère de la Jeunesse et des sports, la Fédération nationale des foyer ruraux organise du 21 au 30 avril 1993 une formation d'animateurs-interprètes pour les échanges franco-allemands.

Cette formation qui se déroulera dans le sud de la France est ouverte aux plus de 18 ans maîtrisant parfaitement l'allemand et ayant si possible une expérience préalable dans l'animation.

Cette formation n'a pas la prétention de former des interprètes professionnels, elle est destinée aux accompagnateurs de groupes français se rendant souvent en Allemagne, aux responsables d'associations ou aux personnes désireuses d'encadrer par la suite des rencontres franco-allemandes.

Prix : 1.500 F (formation et pension complète)

Les frais de voyage seront remboursés forfaitairement à environ 90% du billet SNCF 2ème classe aller-retour, du domicile au lieu de stage.

Inscriptions : FNFR - Echanges internationaux - BP 6 - 68630 Mittelwahr - Tél. 89.47.85.21

● Les stages de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

L'INJEP, situé à Marly-le-Roi propose au monde associatif mais aussi aux étudiants différentes formations à travers des stages de courte durée :

- Du 4 au 6 février : Initiation à l'enregistrement multipiste (400 F)
- Du 8 au 12 février : Prise de vue, montage et réalisation vidéo (1.500 F)
- Du 10 au 12 février : Analyse et expérimentation sur le livre scientifique et technique pour les jeunes (1.000 F)
- Du 15 au 17 février : initiation aux applications du langage MIDI dans la musique (ordinateurs, synthétiseurs...) (400 F)

Disposant d'une capacité d'accueil de 200 lits, l'INJEP peut vous accueillir moyennant la somme de 98 F par jour en pension complète.

Inscriptions : INJEP - département de la formation - Val Flory - Rue Paul Leplat - BP 35 - 78160 Marly-le-Roi - Tél. 16 (1) 39.58.49.11